

NOTE EXPLICATIVE

Plan 2025 - 2027

COMMUNE D'EVERE

Evere se décide avec vous,
Evere se décide pour vous

Table des matières

1. NOS SERVICES PUBLICS AU CŒUR.....	4
SERVICES A LA POPULATION / ETAT CIVIL	4
SECURITE / PREVENTION	5
PROPRETÉ	7
PERSONNEL COMMUNAL	10
GOVERNANCE / PARTICIPATION CITOYENNE	11
2. ACCOMPAGNER LES EVEROIS TOUT AU LONG DE LA VIE	13
PETITE ENFANCE	13
ENSEIGNEMENT PUBLIC	14
CULTURE	16
SPORT	17
MULTILINGUISME	18
JEUNESSE	19
SENIORS	19
CENTRE PUBLIC D’ACTION SOCIALE	20
SANTÉ	21
EGALITE DES CHANCES / LUTTE CONTRE LE RACISME / HANDICAP	22
SOLIDARITE ENTRE LES PEUPLES	23
BIEN-ÊTRE ANIMAL	24
3. LE TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION	26
MOBILITE	26
TRAVAUX PUBLICS / URBANISME	28
ESPACES VERTS	29
RENOVATION URBAINE	31
LOGEMENT	32
ECONOMIE / COMMERCE / MARCHÉS	33
EMPLOI	34
CLIMAT / DEVELOPPEMENT DURABLE / ENERGIE	35
NUMERIQUE / IT	36

NOTA BENE : Afin de rendre la rédaction et la lecture de ce texte confortable, il a été choisi de ne pas y introduire d’écriture inclusive, bien que la Commune d’Evere soit extrêmement attentive à l’égalité des genres et au respect des identités de tout le monde. Toutes les personnes, titres et fonctions évoquées dans ce document ne se réfèrent pas à un genre en particulier et s’entendent indépendamment des personnes qui les exercent.

Evere se décide avec vous, Evere se décide pour vous.

La gestion des finances communales constitue un enjeu central pour tous les pouvoirs locaux en Belgique, y compris à Evere. Dans un contexte marqué à la fois par des contraintes structurelles croissantes et des attentes légitimes de la population en matière de services publics, il est indispensable d'adopter une approche rigoureuse, réaliste et tournée vers l'avenir.

Au cours des dernières années, Evere a mené une gestion financière mesurée, soucieuse de préserver l'équilibre budgétaire tout en maintenant un haut niveau de services à la population. Cette approche a permis d'investir dans des projets utiles et concrets, tout en évitant des choix douloureux qui ont parfois été nécessaires ailleurs. Elle s'est appuyée sur une planification réfléchie, une vigilance constante sur les dépenses et une priorisation des besoins réels des citoyens.

Consciente de l'évolution du cadre financier global — inflation, augmentation des charges, pressions sur les dotations — la commune entend poursuivre cet effort d'adaptation. Cela implique parfois de prendre des décisions difficiles mais nécessaires pour garantir la pérennité de notre action publique. Ces ajustements seront faits dans le souci constant de l'équité et de la modération. Ils s'inscrivent dans une volonté claire : assurer les moyens d'action nécessaires aujourd'hui sans compromettre la stabilité financière de demain.

Dans cette optique, la commune réaffirme son engagement à ne pas recourir à des augmentations récurrentes de la fiscalité locale. Les efforts demandés en début de législature visent à préserver une trajectoire budgétaire saine pour les années à venir, sans nouvelles hausses ultérieures.

La gestion de la trésorerie et du cash-flow demeurera un axe essentiel de travail afin de garantir la capacité de la commune à faire face à ses engagements en toutes circonstances. Par ailleurs, la transparence, la responsabilité et la sobriété resteront des principes directeurs de notre action : chaque euro dépensé doit l'être avec efficacité, au service des Everois.

1. NOS SERVICES PUBLICS AU CŒUR

SERVICES A LA POPULATION / ETAT CIVIL

Les services publics de la Commune d'Evere jouent un rôle clé dans la vie quotidienne des citoyens, c'est la porte d'entrée de la Commune, sa mission de base. Les services de l'État Civil et de la Population, en particulier, sont un pilier fondamental de l'administration communale. Les services ont été très performants pendant longtemps mais ils n'ont pas évolué concomitamment avec l'augmentation des besoins liés à l'augmentation de la population.

La Commune s'engage à offrir un accueil plus agréable et fonctionnel aux citoyens d'Evere. Les espaces d'accueil à la maison communale seront rénovés pour les rendre plus modernes, confortables et adaptés à l'augmentation de la population. Des espaces d'attente conviviaux avec des sièges confortables, des points d'information et des zones de jeux pour enfants, des bornes numériques avec assistance et des guichets modulaires seront créés. La signalétique et les flux de visiteurs seront optimisés pour réduire les temps d'attente et améliorer l'expérience utilisateur.

Au-delà de ce changement physique, pour répondre efficacement aux besoins croissants des citoyens, la Commune proposera de continuer le recrutement de personnel supplémentaire en vue de renforcer les équipes du service Population et de l'Etat Civil. Des formations continues seront mises en place pour les agents afin d'améliorer leur efficacité et leur capacité d'accueil. Les services seront revus dans l'objectif d'optimiser les processus et de réduire les délais de traitement des demandes.

Afin de rendre les services publics plus efficaces et de réduire les attentes notamment pour les personnes qui travaillent, la Commune augmentera les services disponibles sur rendez-vous, incluant des plages horaires flexibles pour s'adapter aux besoins de tous les citoyens. Un système de gestion des rendez-vous plus rigoureux sera implémenté pour garantir le respect des horaires et minimiser les temps d'attente. Une évaluation régulière des services sur rendez-vous sera effectuée pour identifier et corriger les dysfonctionnements éventuels.

L'utilisation de la plateforme IRISBOX pour l'accès en ligne aux documents administratifs fera l'objet d'une campagne promotionnelle. Des sessions d'information et des ateliers seront organisés pour aider les citoyens à utiliser les services en ligne. Des bornes seront présentes dans la maison communale et les citoyens pourront bénéficier de l'assistance d'un employé communal pour se familiariser avec IRISBOX et obtenir les documents en quelques clics.

En ce qui concerne la gestion des mariages et des funérailles, la Commune doit proposer une vision adaptée à la réalité d'aujourd'hui. La Commune s'engage à offrir des options plus variées et attractives aux futurs mariés. Elle proposera la possibilité de célébrer des mariages en plein air dans des lieux emblématiques et charmants de la Commune. La Commune mettra à disposition des espaces aménagés pour les cérémonies (comme la Fermette ou le parc d'Evere), avec une décoration soignée et des équipements adaptés. Un calendrier de disponibilités flexible sera établi pour répondre aux préférences des couples.

Pour garantir un lieu de repos digne et respectueux, la Commune s'engage à finaliser les travaux de rénovation du cimetière d'Evere afin d'améliorer son accessibilité, sa sécurité et son esthétique. Elle installera de nouveaux équipements, tels que des bancs, des points d'eau et des éclairages, pour le confort des visiteurs. Elle entretiendra régulièrement les espaces verts et les infrastructures pour préserver la dignité et la sérénité des lieux. L'implantation du nouveau crématorium de Bruxelles Nord est l'opportunité pour faire du cimetière un lieu agréable pour le souvenir et la mémoire des défunts.

Pour répondre aux besoins de la population, la Commune s'engage à collaborer pour augmenter le nombre de parcelles disponibles dans le cimetière multiconfessionnel d'Evere. Elle collaborera avec l'intercommunale d'inhumation et les communautés religieuses et culturelles pour s'assurer que les aménagements respectent leurs rituels et leurs besoins spécifiques. Elle mettra en place des services d'accompagnement pour les familles dans le choix et l'aménagement des parcelles.

SECURITE / PREVENTION

Evere, comme toutes les communes bruxelloises, est confrontée à des défis complexes en matière de sécurité et de prévention. Les chiffres sont plutôt enthousiasmants car la criminalité est plus faible à Evere qu'ailleurs et en baisse significative depuis plusieurs années consécutives. En termes de sécurité routière plus particulièrement, les chiffres montrent des données positives puisque le nombre de victimes de la route est en nette diminution également. Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas prendre plusieurs facteurs en compte. La sécurité des habitants, des visiteurs et des entreprises locales est une priorité pour garantir une qualité de vie élevée et un environnement accueillant. Cependant, l'évolution des dynamiques urbaines, la croissance démographique et les divers enjeux sociaux entraînent la nécessité d'une approche proactive et intégrée pour assurer la sécurité de tous.

Bien que les taux de criminalité à Evere restent comparativement bas par rapport à d'autres communes de la région, le sentiment d'insécurité peut parfois persister parmi les citoyens. Il est crucial de renforcer les mesures de sécurité et de prévention pour lutter contre les phénomènes délictuels, mais aussi pour rassurer la population et prévenir les actes délictueux. Toutefois, la Commune seule n'a pas la main sur l'ensemble du fonctionnement de la zone de police. Evere souhaite pourtant garantir la présence d'une police de proximité, visible, accessible et efficace.

Dans ce contexte, la volonté exprimée par le ministre fédéral de fusionner les zones de police bruxelloises suscite de vives inquiétudes quant à ses effets potentiellement négatifs sur cette police de proximité, à laquelle nous sommes attachés. La Commune d'Evere plaidera avec fermeté pour le maintien de ce modèle, qui constitue un maillon essentiel du lien de confiance entre les citoyens et les forces de l'ordre. Un motion a d'ailleurs été votée en ce sens au Conseil communal.

Par ailleurs, la Commune ne maîtrise pas le paramètre fondamental selon lequel le travail de la police doit être suivi d'un travail judiciaire efficient pour que les délinquants soient punis et que réparation soit faite. C'est pourquoi Evere continuera à défendre une révision des normes de financement fédérales des zones de police, ainsi qu'un refinancement ambitieux de la justice, et en particulier des parquets à Bruxelles.

Les sanctions administratives communales (SAC) constituent à la fois un outil de répression et, dans certains cas, de prévention. Ce mécanisme sera encore davantage développé au cours de la prochaine législature. Lors de la législature précédente, la Commune a significativement augmenté le nombre d'agents habilités à dresser des constats pouvant mener à l'application de SAC. Aujourd'hui, ces constats sont principalement effectués par la police ainsi que par les agents constatateurs du service propreté (voir le volet dédié ci-dessous). Dans les années à venir, la Commune entend renforcer l'implication d'autres corps de métier dans ce dispositif afin de mieux lutter contre les diverses formes d'incivilité. À ce titre, les Gardiens de la Paix seront davantage sollicités et formés pour identifier certaines problématiques spécifiques et contribuer activement aux constats.

Le volet répressif seul ne vaut pas. Une prévention visible, efficace et active permet aussi de répondre aux attentes des citoyens et de renforcer le sentiment de sécurité. Les initiatives de prévention doivent être inclusives et adaptées aux besoins spécifiques de chacun, des quartiers, de la Commune.

Les espaces publics et les infrastructures de la Commune doivent être sécurisés et bien entretenus pour dissuader les comportements antisociaux et favoriser une utilisation positive par les habitants. L'éclairage public, la vidéoprotection et la présence visible des forces de l'ordre sont des éléments importants qui créent un environnement sûr.

Cette présence visible dans l'espace public doit également être assurée, d'une part, par les Gardiens de la Paix (veste mauve) et, d'autre part, par les médiateurs de l'asbl Egregoros (veste rouge), afin de diminuer le sentiment d'insécurité. Cette présence sera renforcée en fin d'après-midi et en début de soirée.

La collaboration entre les services communaux, la police, les écoles, les associations locales et les citoyens est fondamentale pour une stratégie de sécurité efficace. Une communication transparente et une coopération étroite permettent de mieux comprendre les besoins de la population et mettre en place des solutions adaptées.

Une présence policière visible et accessible en vue de renforcer le sentiment de sécurité des citoyens est importante. Cela doit être le cas sur l'ensemble du territoire communal et particulièrement pendant des événements de forte fréquentation ou dans les quartiers les plus sensibles. Le quartier de la place de la Paix est prioritaire pour le renforcement de la visibilité et de la présence policière. La Commune plaidera pour l'ouverture d'une antenne de police dans le bas d'Evere, facilement accessible aux citoyens.

De plus, la Commune, avec la zone de police, mettra en place des permanences policières régulières pour offrir des conseils, recevoir des plaintes et assurer une communication directe avec les citoyens.

Pour améliorer la surveillance et la sécurité sur tout le territoire communal, la Commune, avec la zone de police, étendra le réseau de caméras de surveillance afin de continuer à élargir la couverture des zones sensibles et des points stratégiques de la Commune pour atteindre une technoprévention couvrant l'ensemble des voiries communales d'ici 2030.

Depuis 2017, la Commune organise des réunions du Conseil Consultatif de la Prévention. Ces réunions ont permis d'entendre les citoyens et de répondre à un certain nombre de leurs demandes, préoccupations, remarques, etc. Ces conseils seront organisés régulièrement par quartier pour permettre aux citoyens de rencontrer, pendant une soirée pour un échange direct, l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de leur quartier et prendre en compte les réalités des habitants afin d'y répondre. Ces conseils pourront traiter également de thématiques particulières comme la propreté ou les travaux publics.

Pour créer un lien de confiance entre la jeunesse et les forces de l'ordre, et renforcer la cohésion sociale, la Commune organisera des actions conjointes impliquant la police, les services de prévention, les écoles et les associations locales pour favoriser le dialogue et la coopération. La Commune renforcera ses événements communautaires, tels que des rencontres sportives, ateliers artistiques et débats publics, dans le but d'encourager l'interaction positive entre la jeunesse et la police. Enfin, elle développera des projets participatifs où les jeunes pourront s'impliquer dans des initiatives de sécurité et de prévention, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et de responsabilité.

La Commune soutiendra également toute initiative permettant de lutter contre le sentiment de contrôles d'identité au faciès ou de profilage ethnique dans les contrôles de police sans ambiguïté aucune et sans complaisance face à la délinquance.

La Commune déploie un réseau de maisons de quartier fort et attractif qui permet de mener un travail de prévention dans une logique d'éducation permanente et d'émancipation des publics. Afin de créer plus d'espaces de rencontre et d'activités pour les habitants, la Commune s'engage à ouvrir deux nouvelles maisons de quartier : une dans le quartier Conscience et une dans le quartier Paix/St Vincent. Ces lieux seront des centres névralgiques pour les activités participatives et les services de prévention de proximité mais aussi pour le développement de la vie associatives. La Commune y proposera notamment un repas, des activités, des ateliers, des moments de réflexion pour l'amélioration de la vie du quartier, sous forme interculturelle et intergénérationnelle, et proposera également des activités pour les seniors isolés du quartier. Les maisons de quartiers accueilleront des activités solidaires et citoyennes, des écoles de devoirs, des ateliers de cuisine, des projet participatifs. Elles offriront un large éventail d'activités et de services adaptés aux besoins des résidents, favorisant ainsi la cohésion sociale et l'entraide.

La Commune et l'asbl la Cohésion Sociale d'Evere ont mis en place les événements « Cohésions-nous » pour célébrer la diversité et le vivre ensemble à Evere. Par une fête et un repas partagé, ces événements sont l'occasion de découvrir la culture de l'autre à Noël ou pendant le Ramadan par exemple. Pour continuer à rassembler et inclure toutes les communautés, la Commune et l'asbl la Cohésion Sociale d'Evere, en collaboration avec le tissu associatif local et les citoyens, proposeront davantage d'événements de cohésion sociale en multipliant les occasions de rencontre et de dialogue entre habitants.

L'objectif est de renforcer les liens entre les habitants, encourager le respect mutuel, lutter contre l'isolement social et soutenir les initiatives citoyennes. Cela passera par le développement d'événements tels que les apéros urbains, les fêtes de quartier ou la fête des voisins, ainsi que par un accompagnement actif des projets portés par les habitants eux-mêmes.

PROPRETÉ

Comme l'ensemble des villes du pays, Evere est confrontée à des défis croissants en matière de propreté urbaine. La propreté des espaces publics est un indicateur clé de la qualité de vie des résidents et de l'attractivité de la Commune. En 2024, la propreté est vue comme le premier point d'attention du citoyen et représente une attente importante des citoyens quant à la gestion communale. Bien évidemment, la propreté est un enjeu public important, elle ne doit pas cesser d'être le point d'attention de toutes et tous.

Malgré les efforts continus des services communaux, plusieurs problématiques subsistent, affectant à la fois le bien-être des habitants et l'image de la Commune. Les rues d'Evere, bien que régulièrement entretenues, souffrent encore de dépôts clandestins, d'attitudes inciviques, de présence d'animaux sauvages qui se nourrissent de nos déchets et aussi d'une gestion inadéquate du ramassage des ordures par l'Agence Bruxelles- Propreté. La Commune continuera à plaider en faveur du rétablissement de deux collectes par semaine et s'opposera aux ramassages en fin de semaine à des horaires peu compatibles avec la vie quotidienne des habitants.

Bien que la Commune lutte très activement contre ces situations par une politique informative, préventive, curative et répressive, l'attitude de certains a un impact négatif sur l'environnement de vie de l'ensemble des Everoises et des Everois.

Après l'inventaire de l'ensemble des poubelles sur le territoire et l'analyse de leur pertinence, la Commune veillera à maintenir des poubelles en suffisance dans l'espace public à travers un nouveau plan « poubelles ».

Dès 2025, le service propreté procédera graduellement au remplacement des poubelles existantes par des poubelles publiques à col étroit pour éviter les dépôts de grands déchets ou par des poubelles dites intelligentes, munies de compacteurs et d'indicateurs de remplissage en fonction des lieux et de leur fréquentation. Les poubelles de rue seront aussi équipées de messages pédagogiques sensibilisant à la propreté ainsi que de cendriers.

Lors des événements, la Commune imposera aux organisateurs l'utilisation de poubelles de tri et le tri sélectif des déchets. La Commune continuera aussi à imposer, tant que faire se peut, de tendre vers des événements publics zéro déchet.

La sensibilisation à la propreté et au respect de l'environnement doit être renforcée. Même si la Commune compte mener une politique de tolérance zéro contre les incivilités (cfr ci-dessous), la Commune se doit de continuer à informer et sensibiliser. De nombreux Everois ne sont pas suffisamment informés des bonnes pratiques en matière de tri sélectif et de la politique de ramassage des déchets, ce qui contribue à une mauvaise gestion des ordures ménagères et des déchets recyclables. L'impact également de laisser ses déchets dans l'espace public n'est pas assez pris en compte par certains habitants. Les campagnes de sensibilisation existantes n'ont pas encore atteint tous les segments de la population, laissant certains groupes mal informés et peu engagés. Un devoir d'information doit donc être poursuivi par les services communaux en portant une attention particulière à certains groupes cibles.

Les actions pédagogiques pour et avec les écoles, maisons de jeunes, maisons de quartier, sociétés de logements sociaux et associations locales seront renforcées. La sensibilisation à la propreté et à l'impact environnemental du tri sélectif des déchets et de la réduction sensible des déchets sera menée au sein des écoles. Les écoles veilleront à tendre vers une pratique du zéro déchet en imposant l'utilisation d'une gourde réutilisable, d'une boîte à tartine réutilisable et de couverts réutilisables.

La Commune développera du matériel éducatif et des programmes de formation pour encourager une culture de la propreté dès le plus jeune âge, notamment à l'école, via les projets menés avec le soutien de Bruxelles Environnement et Bruxelles-Propreté.

La Commune collaborera avec les associations et médias locaux dans la diffusion de messages de sensibilisation et la promotion d'initiatives de propreté.

Les projets tels que Evere Clean en partenariat avec les Maisons de Quartier, la Maison de Jeunes et les SISP seront renouvelés et renforcés pour faire de la propreté l'enjeu de tous et pour impliquer l'ensemble des citoyens dans la propreté de leur quartier.

Une communication plus globale sera maintenue pour sensibiliser à tous les aspects de la propreté. Cette campagne mêlera pédagogie, humour, messages cash et clarté pour s'assurer de toucher très largement les publics.

Toutefois, face au comportement incivique de certains, il n'y a d'autre solution que de sanctionner. L'objectif est de faire comprendre qu'une salissure, un dépôt clandestin, des déjections canines, une poubelle sortie au mauvais moment ou toutes les autres incivilités, ont un impact sur la vie des Everois et sur les finances communales. La Commune communiquera clairement sur les sanctions, amendes

et pénalités perçues. La Commune envisagera également la possibilité de mettre en place des sanctions alternatives réparatrices comme une journée à passer avec le service propreté.

Le service propreté continuera à former ses agents pour devenir constatateurs et pouvoir enquêter sur les responsables des salissures et dépôts clandestins dans l'espace public afin d'augmenter les sanctions données. Le montant maximum des sanctions administratives communales (SAC) est relevé de 350 € à 500 € (175 € pour les mineurs). En cas de récidive pour des infractions liées à la propreté, le montant de l'amende administrative, infligée par le fonctionnaire sanctionneur, sera doublé.

Le service propreté continuera à avoir recours aux dispositifs de télésurveillance appropriés tels que les caméras. Au cours des 3 prochaines années, la Commune doublera le nombre de caméras de vigilance dans les zones à problème.

Quand une rue ou un espace public est sale, l'impact du temps qui passe entre la salissure et son nettoyage est parfois dévastateur quant au sentiment de propreté de la Commune. La Commune se donne pour objectif de nettoyer toutes les rues tous les jours et de ne pas laisser plus de 4 heures (en journée) entre le signalement d'un dépôt clandestin et son enlèvement (sauf force majeure). Pour cela, il faudra améliorer la présence et l'efficacité du personnel de balayage des rues et de la brigade blanche pour garantir une intervention rapide et continue.

Pour cela, la Commune engagera du personnel supplémentaire sur les 3 prochaines années, permettant ainsi un service actif 7 jours sur 7. Cela passera également par le remplissage des postes « article 60 » vacants.

Alors que le service d'enlèvement gratuit des encombrants à domicile a déjà vu sa capacité doubler ces dernières années, la commune poursuivra ses efforts pour faciliter l'élimination des encombrants par les Everois et lutter contre les dépôts sauvages ou clandestins.

Le service Propreté proposera davantage de créneaux pour les enlèvements à domicile et assouplira les conditions d'accès, permettant aux habitants d'y recourir plus régulièrement. Un service de lift sera également intégré pour les immeubles à appartements.

L'objectif est de réduire de moitié le délai d'attente d'ici trois ans. Parallèlement, des campagnes d'information seront menées pour faire connaître ce service, encourager son utilisation, et inciter au regroupement des enlèvements au sein d'un même quartier ou d'un même immeuble, afin d'optimiser l'organisation et les déplacements.

La Commune renouvellera au moins 2 fois par an l'opération des parcs à conteneurs mobiles menée avec Bruxelles-Propreté. Dès 2026, la Commune prendra en charge l'organisation d'un parc à conteneurs mobile supplémentaire par an pour tendre vers un par trimestre d'ici 2030.

Avec le soutien des conseils de quartier, la Commune offrira aux citoyens qui le souhaitent un moyen simple, direct et rapide de signaler les dépôts clandestins ou problèmes de propreté. Evere promouvra FixMyStreet via des campagnes de communication pour assurer une large adhésion au principe.

Les services communaux mobiliseront le groupe de citoyens Bal'Evere, les conseils de quartier, Bruxelles-Propreté, les maisons de quartier, la maison de jeunes et les citoyens pour des actions collectives de nettoyage et d'entretien des espaces publics. Ces opérations citoyennes de nettoyage viseront à montrer l'engagement qu'ont les citoyens pour leur quartier et auront valeur d'exemple pour dissuader les comportements inciviques et pour impliquer le plus grand nombre dans la propreté des quartiers. La sensibilisation commencera dès le plus jeune âge.

En parallèle, la Commune augmentera les opérations grand-nettoyage de quartier à quatre par an. Ces opérations impliqueront le nettoyage de la voirie avec autobalayeuse et jet haute pression, le balayage, l'entretien des plantations et des pieds d'arbres, l'arrachage des mauvaises herbes aux pieds des façades ainsi que le ramassage citoyen. Ces opérations s'accompagneront d'une communication proactive pour valoriser l'implication de toutes les parties prenantes et permettront aussi au fonctionnaire sanctionnateur de poursuivre les coupables de dépôts clandestins identifiés.

Ces initiatives seront promues via des événements participatifs et des campagnes de sensibilisation et adopteront le label Evere Clean après chaque passage pour renforcer le sentiment collectif d'amélioration de la propreté des quartiers. Des affiches préviendront les éventuels contrevenants que le quartier a été nettoyé par la Commune et ses habitants et que le non-respect de cet environnement entraînerait des sanctions.

Malheureusement, la récente réforme des collectes des poubelles d'ordures ménagères par l'agence Bruxelles-Propreté est une catastrophe pour Evere. En diminuant le nombre de collectes et en limitant la période pour sortir ses poubelles, cette réforme a clairement pénalisé le citoyen éverois et a probablement engendré plus de problèmes de propreté. Elle crée des inégalités importantes et laisse place aux incivilités et aux comportements non responsables. La Commune continue à plaider pour un passage plus régulier du ramassage des déchets par Bruxelles-Propreté, surtout dans les quartiers les plus denses. La fréquence des collectes de déchets doit être revue pour mieux s'adapter aux périodes de forte production de déchets ou de nuisances liées aux odeurs ou accumulations de déchets.

La Commune demande fermement une nouvelle réforme du ramassage des poubelles qui soit concertée en amont avec la Commune et avec les citoyens afin de prendre en compte le vécu des Éverois.

Par ailleurs, la Commune veut être extrêmement attentive à la gestion des nuisibles et des animaux sauvages attirés par les poubelles de rue. Pour cela, la Commune demande une ligne de conduite claire quant à l'utilisation de poubelles rigides et souhaite le recommander là où cela est possible et nécessaire. Elle demande une concertation entre Bruxelles-Propreté et Bruxelles Environnement pour prendre au sérieux et arrêter les nuisances créées par les renards attirés par les poubelles mises en rue.

La Commune demande également un meilleur entretien des bulles à verre et de leurs abords par Bruxelles-Propreté. Il en va de même pour les conteneurs à huiles usagées (oleobox) et des bulles à dons de vêtements par les gestionnaires de ces infrastructures. Sans amélioration significative de l'entretien des abords de ces dispositifs par leurs gestionnaires, la Commune ne verra d'autre solution que de facturer les prestations à ces derniers ou de rationaliser leur présence sur notre territoire. La Commune continuera à encourager la mise en place de dispositifs qui s'intègrent mieux dans l'environnement urbain (par exemple bulles à verre enterrées) là où c'est possible et dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

PERSONNEL COMMUNAL

L'administration communale d'Evere joue un rôle central dans la gestion et le développement de notre Commune, en assurant des services à la population et en soutenant divers projets associatifs et citoyens. Une gestion efficace et proactive du personnel est cruciale pour garantir la qualité et l'efficacité de ces services. Actuellement, notre administration s'efforce de répondre aux besoins croissants de la collectivité tout en maintenant un environnement de travail équitable, inclusif et performant.

Pour améliorer l'efficacité et la qualité des services de première ligne, la Commune évaluera dès 2025 de manière approfondie les besoins des services tels que l'accueil, le service population, l'état civil, la propreté et la maintenance, afin d'identifier les domaines nécessitant des renforts, d'abord par des réorganisations internes avec des formations adéquates pour optimiser les capacités d'accueil et de réponse.

Pour lutter contre l'absentéisme et renforcer les valeurs du service public, la Commune identifiera les principales causes de l'absentéisme par le biais de consultations et de sondages auprès des employés. Elle développera des programmes de bien-être au travail, incluant des activités de santé, de sport et de gestion du stress. Des formations et des ateliers sur les valeurs du service public, l'éthique professionnelle et l'engagement envers les citoyens seront organisés.

Par ailleurs, la mise en œuvre du plan diversité est une priorité. La Commune continuera ses pratiques de recrutement inclusives visant à attirer du personnel qualifié et organisera des sessions de formation sur la diversité et l'inclusion pour tout le personnel. Les politiques anti-discrimination seront renforcées et appliquées rigoureusement. Un comité de diversité sera établi pour promouvoir les initiatives en matière de diversité au sein de l'administration.

L'administration communale s'engage également à favoriser l'engagement de personnes porteuses de handicap. Tous les lieux de travail de l'administration seront rendus accessibles aux personnes porteuses de handicap. Les processus de recrutement seront adaptés pour accueillir ces candidats, et un soutien personnalisé sera offert aux employés porteurs de handicap, incluant des aménagements raisonnables et un accompagnement professionnel. Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap auprès de tous les employés.

Parallèlement, la Commune modernisera les infrastructures et les équipements utilisés par ces services pour accroître leur efficacité.

GOUVERNANCE / PARTICIPATION CITOYENNE

La transparence des actions communales constitue un pilier fondamental du bon fonctionnement démocratique et de la confiance que les citoyens accordent à leurs institutions. Le site internet de la commune comporte déjà un onglet dédié à la transparence, offrant à chaque citoyen un accès direct à une large gamme d'informations sur les structures publiques liées à l'administration communale. On y trouve notamment les procès-verbaux des réunions du conseil communal, les arrêtés et ordonnances, les budgets et comptes de la commune, les résultats des études commanditées, ainsi qu'une présentation pédagogique du fonctionnement des institutions locales. Y figurent également la liste des mandats et des rémunérations des élus, les marchés publics attribués, et le rapport annuel de l'administration.

Dans une dynamique d'amélioration continue, nous réaffirmons notre engagement en faveur de la transparence en procédant à une évaluation approfondie des dispositifs existants. L'objectif est d'identifier les leviers d'amélioration pour renforcer encore davantage la clarté et l'ouverture de l'action publique envers les citoyens.

Cette démarche se traduira par une plus grande visibilité des débats tenus en conseil communal, à travers la mise en place d'une retransmission vidéo en direct des séances du conseil et le renouvellement de l'installation sonore de cette salle d'ici 2028.

De plus, la gouvernance démocratique et la participation citoyenne sont au cœur de l'engagement de la Commune pour une gestion transparente et inclusive des services publics. La Commune a mis en place des structures et des initiatives visant à encourager la participation active des citoyens dans la vie locale. Les conseils de quartier jouent un rôle crucial en tant que relais de communication entre les habitants et les autorités communales, tout en offrant un espace de discussion pour les préoccupations et les propositions des citoyens.

La Commune continuera à soutenir les conseils de quartier qui servent de courroie de communication entre les citoyens et les autorités communales. Ces conseils offriront un espace régulier de discussion, permettant aux habitants d'exprimer leurs préoccupations, de proposer des idées et de participer activement à la prise de décisions concernant leur quartier. La Commune veillera à ce que ces instances soient investies par plus de citoyens, accessibles, bien structurées et réellement impliquées dans les processus décisionnels.

EVERE

2. ACCOMPAGNER LES EVEROIS TOUT AU LONG DE LA VIE

PETITE ENFANCE

Evere connaît une croissance démographique continue qui met en évidence des besoins accrus en infrastructures et services pour la petite enfance. Actuellement, le taux de couverture des places en crèche à Evere est de 45,86 %, légèrement supérieur à la moyenne régionale de 44,99 %. Malgré ce bon chiffre, l'offre actuelle doit être renforcée pour répondre à la demande des familles.

L'augmentation des capacités d'accueil en crèche est essentielle pour garantir à chaque famille un accès à des services de qualité. Pour atteindre cet objectif ambitieux de 55 % de couverture des besoins, la Commune mettra en place plusieurs initiatives. Tout d'abord, elle s'engage à ouvrir une nouvelle crèche communale. Les crèches communales proposent une tarification qui est proportionnelle aux revenus des parents. En parallèle, la Commune facilitera la création de deux nouvelles crèches subventionnées sur son territoire. Pour cela, la Commune facilitera les démarches administratives pour les initiatives privées et associatives qui souhaitent ouvrir des structures d'accueil. La Commune établira des partenariats avec des entreprises locales qui souhaiteraient ouvrir des crèches d'entreprise ouvertes au voisinage.

En parallèle, la petite enfance est une période cruciale pour le développement des enfants, et il est important de leur offrir des environnements stimulants et enrichissants. L'intégration de la culture et des activités éducatives dès le plus jeune âge est de plus en plus reconnue comme un facteur clé pour le développement harmonieux des enfants. Pour cela, la Commune organisera dans ses crèches des spectacles spécialement conçus pour les bébés, en collaboration avec des artistes et des compagnies spécialisées dans les spectacles pour jeunes enfants. De plus, la Commune sensibilisera les parents et le personnel éducatif à l'importance de la culture dans le développement des enfants en invitant les parents avec leurs enfants à des spectacles adaptés à leur âge en partenariat avec les centres culturels et les académies de musique. Bien bouger permet aussi un éveil sensoriel et moteur des enfants, c'est la raison pour laquelle une grande attention sera apportée à la psychomotricité et au mouvement via des ateliers ad hoc.

Les familles d'Evere expriment également le besoin de soutien accru en matière de parentalité. Informer et éduquer les parents ainsi que les professionnels sur les questions de santé et de bien-être de l'enfant est crucial. La Commune organisera des conférences régulières animées par des experts en pédiatrie, nutrition, psychologie infantile et autres domaines pertinents. Les thèmes abordés incluront l'alimentation saine, le sommeil, le développement psychomoteur, entre autres. Pour rendre ces conférences accessibles au plus grand nombre, elles seront disponibles en présentiel et en ligne, vu que les parents ne sont pas toujours disponibles pour se déplacer.

La Commune mettra en place des actions diversifiées pour aider les parents dans leur rôle éducatif et prévenir le burn-out parental ainsi que les violences intrafamiliales. Elle organisera des conférences et ateliers sur des sujets liés à la petite enfance, et offrira des permanences avec des professionnels pour des consultations individuelles. Ces ateliers pratiques aborderont des thèmes comme la gestion du stress et les techniques éducatives. La Commune sensibilisera également aux signes de burn-out parental et fournira des programmes de soutien pour lutter contre les violences intrafamiliales, incluant des ressources et un soutien psychologique.

Si Evere dispose de nombreuses crèches et de beaucoup d'activités pour les tout-petits, le travail constant pour l'inclusion de tous les enfants dans ces dernières est à renforcer, notamment l'inclusion d'enfants porteurs de handicap, pour lesquels la Commune doit renforcer l'accessibilité à ses crèches,

pour ouvrir le regard et normaliser le handicap et pour offrir une solution abordable aux parents. Il en va de même pour les activités sportives et culturelles à destination des tout-petits.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Evere est une commune avec un grand nombre d'écoles fondamentales et une offre très variée en projets pédagogiques. Première commune bruxelloise à avoir proposé des écoles à pédagogie active, Evere offre des places dans toutes les formes de pédagogies pour laisser le choix aux parents de l'enseignement proposé. Un fort taux de places dans l'enseignement public permet également de respecter le libre choix des parents et de garantir la plus stricte égalité des enfants avec une gratuité scolaire effective. Néanmoins, l'enseignement public à Evere se trouve confronté à plusieurs défis. Tout d'abord, la Commune souffre d'un manque de places dans les écoles secondaires, obligeant de nombreux jeunes à chercher des solutions hors de leur commune, ce qui engendre des inégalités et des difficultés supplémentaires pour les familles. De plus, l'offre pédagogique variée des écoles communales d'Evere ne trouve pas toujours de continuité pédagogique suffisante pour tous les élèves dans la commune ou aux alentours.

En vue de répondre au besoin croissant de places en enseignement secondaire et d'assurer une continuité pédagogique fluide avec les écoles communales Clair Vivre et Marie Popelin, la Commune projette l'ouverture d'une nouvelle école secondaire qui sera fondée sur une pédagogie active et inclusive, garantissant un environnement d'apprentissage stimulant et respectueux des besoins de chaque élève dans une logique coopérative, solidaire et en lien avec le tâtonnement expérimental. Cette pédagogie se voudra d'excellente qualité tout en ouvrant les esprits à des matières très différentes, tant littéraires que techniques, scientifiques, artistiques, etc. En intégrant cette école dans le continuum éducatif avec les établissements existants, la Commune visera à créer un parcours cohérent et égalitaire pour tous les jeunes, en mettant l'accent sur un projet pédagogique ouvert et participatif. La Commune étudiera la possibilité de faire une partie du cursus en immersion linguistique pour renforcer les compétences en langue de nos jeunes. La Commune étudiera aussi la possibilité de la création de cet établissement dans le cadre du PO mixte avec d'autres communes. Toute ouverture de nouvelles places dans l'enseignement se fera sur la base d'une analyse des besoins des populations scolaires résidant à Evere, tout en veillant à garantir aux parents la liberté de choix du type d'enseignement pour leurs enfants.

La Commune travaillera également avec Wallonie-Bruxelles Enseignement afin de renforcer les filières secondaires classiques de l'Athénée d'Evere et les filières qualifiantes du degré supérieur afin de proposer un enseignement de qualité, attractif et adapté aux attentes de chacun.

Par ailleurs, un nombre important d'élèves présentent des besoins spécifiques voire le besoin d'une orientation vers l'enseignement spécialisé, surtout dans les cas d'autisme, en forte recrudescence. La pénurie de places dans ce type d'enseignement spécialisé en Belgique (types 3 et 8) limite considérablement les options pour les familles concernées. Ces enfants ont des besoins spécifiques qui nécessitent des infrastructures adaptées et un personnel qualifié, ce qui n'est pas encore disponible à Evere. Il faudra y répondre.

La Commune étudiera la possibilité de créer un établissement spécialisé fondamental dédié en accordant une attention particulière aux types 3 et/ou 8, afin d'offrir des services adaptés et personnalisés à l'égard de ces enfants. En attendant, la Commune testera l'expérience des classes inclusives où les programmes seront adaptés aux besoins spécifiques des élèves porteurs de handicap. Ces classes inclusives bénéficieront de l'encadrement de l'enseignement spécialisé mais seront intégrées dans un établissement d'enseignement ordinaire, rendant possibles les liens et les passerelles vers l'un ou l'autre type d'enseignement et permettant des activités collectives pour ouvrir

le regard et la solidarité des enfants sur le handicap. Afin d'assurer la réussite de ce projet, la Commune investira dans la formation continue du personnel éducatif et sensibilisera les élèves et les parents aux réalités du handicap, favorisant ainsi une véritable culture d'inclusion et de respect.

En outre, le harcèlement, y compris le cyberharcèlement, est une préoccupation croissante qui nécessite une approche proactive et coordonnée. Assurer un environnement scolaire sûr et inclusif est indispensable pour le bien-être et la réussite des élèves. La mise en place de plans de lutte contre le harcèlement, la formation du personnel, et la sensibilisation des parents et des associations de parents sont des mesures capitales pour traiter ce problème de manière efficace. Chaque école sera accompagnée pour développer des mesures de prévention du harcèlement mais aussi des mesures d'accompagnement des enfants harcelés. Un espace de parole pour les enfants sera créé et une communication adéquate avec les parents sera développée. La Commune organisera des séances d'informations et des conférences sur le harcèlement et cyberharcèlement.

La gratuité des repas chauds est également un enjeu majeur pour garantir l'égalité des chances pour tous les élèves. La Commune s'inscrira dans les politiques soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à réduire drastiquement le coût des repas chauds dans les écoles ayant un indice socioéconomique faible, avec l'objectif de peut-être généraliser cette mesure à toutes les écoles communales d'ici 2030. Pour financer ce projet ambitieux, la Commune travaillera en partenariat avec divers acteurs et institutions afin d'assurer une couverture adéquate et durable des besoins alimentaires des élèves.

L'intégration de projets culturels dans le cursus primaire est indispensable pour éveiller la créativité des jeunes et leur ouvrir les yeux sur la richesse culturelle. La Commune garantira au moins un projet culturel d'envergure par an, en collaborant avec des artistes bruxellois et des institutions culturelles. Cette approche favorisera une sensibilisation approfondie des élèves à la diversité culturelle et enrichira leur parcours scolaire. La promotion du sport est cruciale pour le bien-être et le développement des enfants. La Commune organisera des journées sportives annuelles, en partenariat avec des clubs sportifs locaux, pour encourager la découverte de nouvelles pratiques sportives et la cohésion de groupe. Cette initiative visera à diversifier les expériences sportives des élèves et à promouvoir un mode de vie actif et sain.

L'offre d'activités pendant le temps libre à Evere est très importante et de grande qualité. La Commune a continuellement encouragé l'offre d'activités parascolaire sportives et culturelles au sein de ses écoles par l'accueil d'asbl proposant des offres diversifiées et via une coordination ATL proactive. Les centres culturels et les académies proposent également une offre à un tarif abordable. La Commune se doit de fournir une offre de qualité et à un tarif très faible pour permettre la plus grande accessibilité, ce qui est le cas via les garderies, plaines de vacances et marmottons. Elle exigera également des asbl occupant ses locaux qu'elles s'engagent à ne pas augmenter leurs tarifs pendant au moins 5 ans.

Enfin, le soutien scolaire et l'accès aux technologies numériques doivent être renforcés afin de lutter contre la fracture numérique et offrir à tous les élèves les mêmes opportunités de réussite. Cela inclut la fourniture d'outils numériques récents et la formation continue des enseignants.

Les 5 années précédentes, les écoles ont été dotées d'équipements informatiques pédagogiques tels que des écrans numériques, la connexion via la fibre et des ordinateurs pour les enseignants et pour les classes. Pour lutter contre la fracture numérique et préparer les élèves aux défis de demain, la Commune continuera d'équiper les écoles de technologie de pointe. Chaque établissement bénéficiera d'outils numériques modernes, ainsi que de la mise en place d'un référent IT. La formation continue des enseignants sera également renforcée pour assurer une intégration efficace et créative des outils

numériques dans les pratiques pédagogiques. Des ateliers spécifiques de prévention des risques de la surconsommation des écrans, du cyberharcèlement, de l'éducation aux médias seront également proposés.

CULTURE

Evere a toujours accordé une grande importance au bien-être et à la cohésion sociale de ses habitants. Elle a développé un ensemble d'activités dans tous les quartiers pour faire en sorte que tout le monde trouve ce dont il a besoin près de chez lui, pour faire en sorte qu'Evere ne soit pas une cité dortoir où on ne connaît pas son voisin, pour faire en sorte que l'esprit de notre Commune ne se perde pas. Via un réseau d'associations et de maisons de quartier, via les activités portées par la Commune, via le soutien à des projets citoyens, via des programmes festifs, culturels, sportifs, via l'accueil d'activités variées, la Commune a fait en sorte qu'Evere bouge.

Pendant les mois d'été, la Commune proposera un programme culturel et sportif diversifié intitulé «Evere bouge en été ». Ce programme se déroulera dans certains parcs communaux et comprendra des:

- Lectures de contes pour les enfants, encourageant la lecture et l'imaginaire.
- Ateliers créatifs pour les familles et les enfants, permettant de s'exprimer artistiquement.
- Activités sportives légères telles que le yoga, la zumba et le pilates, pour promouvoir la santé et le bien-être.
- Sensibilisations aux jeux, en collaboration avec la ludothèque

La Commune travaillera avec Bruxelles Environnement, le gestionnaire du parc Saint Vincent, pour qu'une offre de la sorte s'y développe aussi.

La politique culturelle d'Evere se distingue par sa diversité et son dynamisme, et est soutenue par des acteurs clés tels que l'Entrela', Everna, ainsi que la ludothèque et les bibliothèques d'Evere, à savoir la bibliothèque Romain Rolland et la bibliothèque Herman Teirlinck.

La Commune renforcera l'offre culturelle sur l'ensemble de son territoire avec une attention particulière au développement de l'offre culturelle dans le haut d'Evere, notamment en améliorant la programmation de la salle Simone de Beauvoir. En collaboration avec l'Entrela' et Everna, à la salle Simone De Beauvoir, la Commune proposera une offre culturelle récurrente. Cela inclura des activités comme des Ciné-club et des Ciné 4/4, avec des projections régulières de films pour tous les goûts, ou comme des concerts intimistes, permettant de découvrir des artistes dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

L'académie de musique proposera davantage de cours décentralisés, avec un accent particulier mis sur le haut d'Evere. Cela permettra à plus de résidents d'accéder facilement à une formation musicale de qualité, sans avoir à se déplacer loin de chez eux.

La Commune continuera à organiser des actions culturelles et événementielles dans l'espace public pour garantir une large participation culturelle et une grande accessibilité à la culture, comme les événements organisés par la Commune (Evere en Fête, Marché de Noël,...) ou par des partenaires locaux (Festival Patchwork, Tousàlaca,...). Ces événements incluront des spectacles d'art de rue, des concerts, et des animations pour tous les âges.

Evere en Fête sera renforcé comme moment de rassemblement et de célébration. Cet événement inclura des spectacles d'art de rue, de la musique, la réception des champions, une grande brocante et un village associatif, créant une occasion festive pour toute la communauté.

Le Festival Racines, le seul festival bruxellois dédié au street art et à l'art urbain, sera renforcé. Ce festival sera une plateforme importante pour les artistes de rue et les créateurs d'art urbain, offrant une visibilité accrue à leurs œuvres et enrichissant la culture locale. La Commune organisera une journée « ateliers ouverts » permettant aux artistes locaux, amateurs et professionnels, de présenter leur travail et de partager leur passion avec le public. Cette initiative mettra en valeur les talents locaux et encouragera l'engagement artistique dans la communauté.

La Commune développera une parade des lumières autour des fêtes de fin d'année, impliquant les associations culturelles, les centres culturels, les écoles, et d'autres groupes locaux. Cette grande parade festive se conclura par l'arrivée du Père Noël à Evere, offrant un événement familial mémorable et joyeux.

La Commune proposera des séances d'écrivain public dans des sites décentralisés, tant dans le haut que le bas d'Evere, notamment dans les maisons de quartier. Ces séances offriront un soutien aux résidents pour la rédaction de documents et de courriers administratifs, facilitant ainsi l'accès aux services et la gestion des démarches administratives.

SPORT

Evere dispose d'infrastructures sportives variées permettant la pratique de plusieurs dizaines de sports différents. La Commune disposera prochainement d'un tout nouveau complexe sportif. Ces salles flambant neuves augmenteront les espaces disponibles avec la possibilité de faire encore plus de sport que jamais à Evere.

Pour améliorer les installations destinées aux sportifs de haut niveau et amateurs, la Commune procédera à la rénovation complète du terrain 2 de hockey dans le Complexe Sportif afin de répondre aux normes actuelles et d'offrir de meilleures conditions de jeu. Une attention sera également portée à l'accessibilité PMR de ces infrastructures pour favoriser également le handisport. Les infrastructures adjacentes, telles que les vestiaires et sanitaires, pour pouvoir accueillir au mieux les résidents du club et les invités, seront également améliorées dans un second temps.

Pour répondre aux besoins sportifs des résidents du quartier Conscience/Notre Dame, la Commune construira une nouvelle salle de sport équipée pour diverses activités (basketball, badminton, fitness, escalade, judo, karaté, etc.). Elle prévoira également une nouvelle petite salle pour sports légers et doux dans le bas Evere (au coin de la rue de Paris et de la rue Bon Pasteur), cette dernière salle sera réservée en priorité au sport au féminin ou aux groupes de seniors.

La Commune veut encourager les personnes âgées à rester actives et en bonne santé, ces activités étant aussi un vecteur de lien social. Pour cela, elle développera des programmes sportifs adaptés aux besoins et capacités des aînés, notamment le tai-chi, la marche nordique, la gymnastique douce ou l'aquagym. Elle organisera des sessions d'initiation gratuites pour inciter les aînés à découvrir de nouvelles activités physiques, et collaborera avec les associations de seniors pour intégrer des activités sportives régulières dans leurs programmes.

La Commune s'engage à rendre le sport encore plus accessible à tous les Everois, indépendamment de leur situation financière. Pour ce faire, la Commune augmentera dès 2027 le budget dédié aux chèques sport (en gardant le même montant unitaire), permettant à davantage de familles de bénéficier de ce

soutien. Cela s'accompagnera d'une promotion active des chèques sport auprès des populations vulnérables, veillant à ce que tous ceux qui en ont besoin puissent en profiter. Les procédures de demande seront simplifiées pour les rendre plus accessibles et moins contraignantes pour les bénéficiaires.

Evere créera de nouvelles installations sportives en plein air, telles que des terrains de basket, de football, et des zones de fitness. De plus, la Commune réhabilitera et entretiendra les infrastructures existantes pour les rendre plus attrayantes et sécurisées. Elle souhaite aussi encourager la pratique du jogging dans des conditions optimales. Outre l'activité annuelle du Run&Bike qui sera pérennisée, la Commune créera des circuits de jogging éclairés, confortables et balisés dans les parcs et les espaces verts. Des panneaux d'information et des marquages au sol pour guider les joggeurs et des fontaines d'eau potable sur les parcours seront installés.

Les terrains de football au Stade d'Evere (quartier St Vincent) ont déjà bien vécu et souffrent de leur forte utilisation. De plus, depuis la montée en D3 nationale du club résident, les besoins de qualité s'intensifient. Une rénovation du terrain principal devra être prévue d'ici 2030 et un audit de l'éclairage devra être réalisé pour le rendre plus performant, moins énergivore et conforme aux normes en vigueur. Une réflexion sera entamée pour la clôture du terrain en herbe. Cela permettra de protéger ce terrain mais également de protéger les promeneurs qui passent aux abords. Des périodes de libre accès du terrain seront maintenues pour la pratique du football amateur par toutes et tous.

Pour encourager la pratique de la pétanque, renforcer les infrastructures existantes et augmenter la convivialité du Parc Saint Vincent, la Commune construira un nouveau pavillon offrant 2 à 4 pistes de pétanque intérieures et 8 à 16 pistes extérieures. Ce lieu convivial et fonctionnel offrira également une buvette pour dynamiser l'accès au parc et à la place Saint Vincent ainsi que des toilettes publiques.

MULTILINGUISME

Evere est une Commune où la diversité linguistique constitue une richesse inestimable. Notre quotidien est enrichi par la multitude de langues parlées sur notre territoire, témoignant de notre diversité culturelle et renforçant notre cohésion sociale.

Afin de favoriser la pratique des langues dans un cadre convivial, la Commune organisera des tables de conversation bilingues (français/néerlandais) dans des lieux accessibles à tous, tels que des cafés ou bars en partenariat avec l'Horeca, ainsi que dans les centres culturels l'Entrela' et Everna.

Des projets de rapprochement entre les écoles communales francophones et néerlandophones seront proposés. Ces initiatives permettront aux élèves de se rencontrer, de travailler ensemble sur des projets communs dans le cadre des cours de langue, et de découvrir la langue de l'autre établissement scolaire, renforçant ainsi les liens entre nos jeunes citoyens.

La Commune apportera son soutien en facilitant l'accès aux locaux communaux pour les associations proposant des stages néerlandophones ou bilingues à destination des enfants et adolescents durant les vacances scolaires.

Promouvoir des activités culturelles bilingues

L'organisation d'événements culturels bilingues en collaboration avec l'Entrela' et Everna, incluant des soirées cinéma, des spectacles, des expositions et des conférences accessibles dans les deux langues

sera proposée. Ces événements offriront des opportunités supplémentaires pour renforcer le bilinguisme au sein de notre Commune.

En partenariat avec la ludothèque d'Evere, il y aura également des soirées jeux bilingues ouvertes à tous. Ces moments ludiques seront l'occasion de se rencontrer, de s'amuser et de pratiquer le français et le néerlandais dans un cadre détendu et inclusif.

JEUNESSE

La Commune d'Evere s'engage depuis longtemps à offrir un cadre de vie propice au développement et à l'épanouissement de sa jeunesse. Diverses initiatives et structures ont été mises en place pour répondre aux besoins des jeunes et encourager leur participation active à la vie communautaire.

La Commune s'engage à offrir un soutien socio-éducatif aux jeunes en difficulté et à leurs familles, directement dans leur environnement quotidien. Pour cela, elle facilitera l'établissement d'un service AMO accessible aux jeunes de tous les quartiers d'Evere. Ce service proposera des conseils individuels, des ateliers de développement personnel et un soutien familial pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Il travaillera en priorité sur le bas Evere et viendra renforcer les actions fortes déjà existantes et mises en place par la médiation scolaire et la Cohésion sociale d'Evere.

Par ailleurs, la Commune s'engage à fournir un soutien scolaire de qualité aux enfants et adolescents du quartier Conscience par la création d'une école de devoirs.

La Commune s'engage à impliquer les jeunes dans la vie communale et démocratique d'Evere. Elle créera une journée d'immersion appelée "Place aux Jeunes", où les jeunes pourront découvrir le fonctionnement des services communaux et de la démocratie locale. Il y aura des ateliers et des rencontres avec les élus locaux pour expliquer les processus démocratiques et encourager l'engagement civique. Les jeunes seront impliqués dès le départ dans des projets de co-création pour l'amélioration de leur Commune.

Le Conseil des jeunes permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie communale, d'exprimer leurs idées et de participer à des projets concrets. Il constitue un outil d'apprentissage de la citoyenneté active et de dialogue avec les élus. La dynamique du conseil des jeunes sera relancée dès le début de la législature.

SENIORS

Avec un nombre croissant de seniors parmi les habitants, la Commune s'engage à assurer leur bien-être et leur qualité de vie. Evere est une Commune où il fait bon vivre pour les personnes âgées, grâce à un environnement accueillant et à des services adaptés à leurs besoins.

La transition vers la retraite représente un moment charnière dans la vie de nombreux citoyens. Après une vie active rythmée par le travail, de nombreuses personnes récemment retraitées se retrouvent confrontées à un quotidien plus calme, parfois marqué par l'isolement, la perte de repères et le besoin de recréer un réseau social. La Commune entend accompagner cette étape en valorisant les possibilités de bénévolat, de formation, de participation associative ou culturelle, et en favorisant la création de lieux et d'activités propices aux échanges. L'objectif est de permettre à chacun de rester acteur de la vie locale, de se sentir utile, et de construire une retraite épanouissante et socialement riche.

Pour promouvoir la santé et le bien-être des seniors, la Commune propose la mise en place de programmes de fitness et de bien-être spécifiquement adaptés aux seniors (cfr plus haut).

Pour combattre l'isolement et renforcer la solidarité intergénérationnelle, la Commune encouragera la création et le soutien d'initiatives de volontariat visant à organiser des visites régulières aux personnes âgées isolées, afin de leur offrir une compagnie et un soutien moral.

Des activités à destination des seniors sont déjà proposées par la Commune et le tissu associatif local. La Commune s'engage à coordonner une communication spécifique à l'attention de ce public, afin de garantir un accès clair et complet à l'ensemble des possibilités d'activités disponibles sur le territoire.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Evere a toujours été un berceau de la solidarité et les politiques volontaristes d'actions sociales du CPAS et de la Commune sont un engagement envers les plus fragilisés.

Le CPAS joue un rôle crucial en assurant le respect des droits primaires des Everois en difficulté et en organisant des projets de lutte contre les différentes formes de pauvreté. Avec le soutien important de la Commune, le CPAS doit garantir ses missions fondamentales. Parallèlement, la politique d'action sociale vise à renforcer les soutiens disponibles pour tous les citoyens, en mettant l'accent sur l'insertion et l'autonomie, la lutte contre l'isolement, la solidarité intergénérationnelle et le soutien aux personnes en perte d'autonomie.

Après plusieurs crises majeures et successives, les CPAS font face à des augmentations de demandes d'aide et d'appui. Le CPAS d'Evere s'engage à faciliter les démarches administratives pour l'accès au revenu d'intégration sociale (RIS) et à l'aide sociale. Il renforcera ses équipes sociale et administrative, et des investissements importants seront effectués pour améliorer les espaces d'accueil et les outils de gestion (principalement informatiques), ce pour accueillir les Everois dans les meilleures conditions et pour accélérer les prises de décisions.

De nouveaux locaux, uniques et centralisés pour tous les accueils sociaux de première ligne et d'insertion socio-professionnelle, seront inaugurés en ce début de législature.

Un autre engagement est le maintien du système de « carte santé » pour les Everois les plus précarisés afin de leur garantir l'accès aux soins de première et deuxième ligne. Cette carte joue un rôle important dans la prévention médicale et assure aux bénéficiaires des soins, en couvrant une partie des frais médicaux et pharmaceutiques.

La Commune sera partenaire afin d'avoir un recours systématique au statut BIM (Bénéficiaire d'Intervention Majorée) quand cela est nécessaire. Cette mesure vise à assurer l'accès aux avantages de ces interventions plus élevées pour toutes les personnes qui en ont besoin.

Le CPAS continuera de développer un accueil et un accompagnement adaptés aux publics jeunes pour améliorer leur suivi d'études et de formations. Ce soutien inclura un service spécialisé comprenant des conseils personnalisés, de l'orientation professionnelle et des ressources pour aider les jeunes à poursuivre leurs objectifs académiques ou professionnels en veillant à ce qu'ils bénéficient de l'égalité de chance nécessaire.

Les Everois doivent également pouvoir compter sur des services et des trajets cohérents d'insertion socio-professionnelle dans le but d'accéder aux formations et aux emplois adaptés, quel que soit leur parcours. Afin que chacun puisse bénéficier de toutes les chances d'épanouissement, la Commune

compte accentuer les soutiens nécessaires aux services d'insertion de son CPAS pour que ceux-ci proposent un maximum de programmes, de collaborations et de pistes d'orientation.

Le CPAS et la Commune plaideront pour l'exonération de certains postes d'insertion (ex : articles 60) pour le monde associatif éverois, et sensiblement les associations parcommunales, afin de créer un lien entre les pratiques associatives et l'insertion professionnelle.

La Commune défendra également auprès des services régionaux l'installation d'un centre de formation agréé ou la mise en place d'une mission locale sur son territoire.

Le CPAS d'Evere est un acteur majeur de lutte contre l'isolement. Il continuera à collaborer étroitement avec la Commune dans des programmes d'aides alimentaires et des plans canicule ou grand froid. En développant des initiatives coordonnées pour soutenir les personnes isolées, la Commune améliorera leur bien-être et leur sécurité durant les périodes critiques. La Commune et le CPAS contacteront les mutualités afin de favoriser le développement d'un réseau de garde à domicile agréé sur le territoire communal. Ce réseau pourra offrir un soutien professionnel et qualifié aux personnes nécessitant une assistance régulière, améliorant ainsi la qualité de l'aide à domicile.

Enfin, le CPAS d'Evere continuera à développer ses études quant à la rénovation de sa maison de repos ou la construction d'une nouvelle résidence de soins. Le maintien d'une infrastructure publique de qualité, abordable et ouverte à tous les profils est un engagement.

SANTÉ

Evere met un point d'honneur à garantir un accès de qualité à la santé pour tous ses habitants. La politique communale de santé se concentre sur l'accès à la médecine générale, la promotion des attitudes saines, la prévention des maladies et l'aide médicale sociale. En collaborant étroitement avec les prestataires de soins, les associations locales et le CPAS, la Commune s'efforce de créer un environnement où chacun peut bénéficier d'une prise en charge médicale complète et efficace.

La Commune mettra en place une Cellule opérationnelle de Promotion de la Santé et un réseau fonctionnel et efficace rassemblant le CPAS et les acteurs de la première ligne de soins, y compris les soins relatifs à la santé mentale. La Commune mènera des campagnes d'information sur des questions de santé essentielles telles que les soins dentaires, l'alimentation saine, la vaccination, le diabète, et le dossier médical global. Ces campagnes seront réalisées par la Commune en collaboration avec les maisons médicales, la coordination locale sanitaire du CPAS, ainsi que le tissu associatif.

Les questions de santé mentale sont de plus en plus prégnantes chez les jeunes et de plus en plus tôt. Pour aborder la santé mentale, la Commune lancera des campagnes d'information et de prévention en impliquant les écoles. Ces initiatives viseront à sensibiliser les jeunes et les éducateurs aux enjeux de la santé mentale, à réduire la stigmatisation et à promouvoir l'accès aux services de soutien psychologique. Instaurer des permanences de santé mentale de première ligne dans les écoles permet de toucher un public plus large, des parents ou des associations et clubs sportifs fréquentant les écoles en dehors du temps scolaire. Cela contribue aussi à pouvoir aborder, via des consultations collectives ou individuelles, des questions liées à la parentalité, aux parents solos, etc. La Commune favorisera l'implantation de permanences psychologiques menées par des psychologues conventionnés.

La Commune encouragera la collaboration avec son CPAS et l'asbl régionale mobile en matière de soins de santé mentale, afin d'augmenter les visites à domicile et les suivis chez les personnes ayant besoin d'un accompagnement.

Par l'intermédiaire du service de prévention ou de médiation de la Commune et des travailleurs sociaux du CPAS, une information systématique et complète des ayants droit sur leurs droits et les possibilités de suivi médical, paramédical et psychosocial, y compris en matière de santé mentale, sera proposée.

Les actions de prévention au niveau communal seront renforcées, en se concentrant sur la prévention en matière d'assuétudes, d'infections sexuellement transmissibles, et la promotion des attitudes saines. Ces initiatives comprendront des programmes éducatifs, des ateliers de sensibilisation et des campagnes d'information. La commune renforcera ses liens avec les mutualités afin de valoriser les services offerts par les mutuelles auprès de la population everoise. Il s'agira de mettre en avant les aides disponibles et d'initier un partenariat structuré avec ces organismes.

Le soutien au réseau de maisons médicales existant sur le territoire, ainsi qu'aux services psychosociaux et de santé mentale, sera maintenu. La Commune s'engage, dans la limite du possible et avec le soutien de ses partenaires, à fournir des locaux ou des infrastructures pour garantir que ces services puissent continuer à offrir des soins de haute qualité.

La Commune souhaite sensibiliser tous les habitants sur la dentisterie préventive. En effet, beaucoup de personnes négligent ces soins ou les reportent, souvent pour des questions financières, ce qui peut engendrer des répercussions importantes sur la santé et générer des coûts ultérieurs bien plus élevés. Un plan de communication sur les bienfaits de la prophylaxie bucco-dentaire sera mis en place par la Commune avec le CPAS, en collaboration avec les acteurs sociaux et de santé. Des dépistages gratuits seront proposés dans plusieurs quartiers afin de rassurer, conseiller et soigner comme il se doit les Everois.

EGALITE DES CHANCES / LUTTE CONTRE LE RACISME / HANDICAP

La lutte contre toutes les discriminations est capitale et constitue la base d'une société harmonieuse et pacifique. La Commune s'engage à promouvoir l'égalité des chances, à lutter contre le racisme et à soutenir les personnes handicapées.

La Commune reconnaît les défis uniques auxquels sont confrontés les parents solos et s'engage à les soutenir davantage. Elle étudiera la possibilité de proposer des aides financières ou une fiscalité spécifique pour alléger le fardeau économique des familles monoparentales. Elle facilitera la création de services de garde d'enfants accessibles et abordables, avec des horaires flexibles pour répondre aux besoins variés des parents solos. De plus, la Commune soutiendra la mise en place de programmes de soutien psychologique et de groupes de discussion pour briser l'isolement social souvent ressenti par les parents seuls.

La Commune étudiera la possibilité de création de haltes de repos à destination des familles monoparentales et des parents d'enfants ayant des besoins spécifiques. En travaillant avec le secteur associatif, cela permettra de répondre à la réalité de ces parents qui ont besoin de souffler et de temps pour reprendre pied, pour se former, pour socialiser, etc.

Pour mieux comprendre et répondre aux besoins des personnes potentiellement discriminées dans l'espace public, la Commune organisera des marches exploratoires régulières destinées à des publics-cibles aux besoins et attentes particuliers (femmes, enfants, seniors, personnes porteuses de handicap,...). Cela permettra d'identifier les obstacles et les défis spécifiques qu'ils rencontrent dans l'espace public. Un rapport détaillant les observations et recommandations issues de ces marches sera établi et un suivi rigoureux des actions correctives à entreprendre notamment en matière d'aménagement de l'espace public sera attendu.

Pour une inclusion réelle des personnes porteuses de handicap, la Commune s'engage à améliorer l'accessibilité des bâtiments publics et des espaces communs. La Commune soutiendra les entreprises locales et commerces locaux dans leurs démarches inclusives. La Commune travaillera avec les associations favorisant l'inclusion des personnes porteuses de handicap afin de mettre en lumière les besoins d'aménagement de nos voiries et espaces publics et de répondre aux réalités des personnes porteuses de handicap (PMR, malvoyants, malentendants, personnes déficientes mentales, etc.). Sur la base de cela, les services établiront une liste de priorités d'intervention sur les six années à venir.

Afin de sensibiliser la population et de favoriser l'inclusion, la Commune proposera des ateliers de sensibilisation et des conférences ouvertes à tous, traitant des différentes facettes du handicap. Elle organisera des rencontres régulières entre les personnes porteuses de handicap, leurs familles et la communauté, en vue de partager des expériences et des solutions concrètes. La Commune créera également des campagnes de communication pour démystifier le handicap et promouvoir une culture de respect et de solidarité.

Pour offrir un soutien concret et accessible à toutes les personnes concernées par des discriminations, la Commune mettra en place un point d'information dédié, accessible en ligne et en présentiel, fournissant des ressources sur les droits et recours disponibles en cas de discrimination, en partenariat avec les organisations expertes en la matière.

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail constitue une priorité pour notre Commune. Une campagne de communication sera lancée afin d'encourager les personnes porteuses d'un handicap, visible ou invisible, à postuler au sein de l'administration communale d'Evere. Nous nous engageons à mettre en place les adaptations nécessaires pour garantir un environnement de travail inclusif et accessible, favorisant ainsi leur intégration professionnelle. Par ailleurs, dans le cadre de nos marchés publics, nous privilégierons les entreprises sous-traitantes qui offrent des emplois adaptés aux personnes en situation de handicap, renforçant ainsi notre engagement pour une société plus inclusive et solidaire.

SOLIDARITE ENTRE LES PEUPLES

La politique de solidarité internationale à Evere repose sur des valeurs de justice sociale, de respect des droits humains et de coopération internationale. Commune engagée dans la solidarité entre les peuples, Evere se distingue par sa volonté d'étendre ses actions au-delà de ses frontières pour promouvoir un monde plus équitable et solidaire. La responsabilité ne se limite pas au territoire communal, mais s'étend à l'échelle mondiale. En adoptant une approche universelle et engagée, Evere vise à renforcer les liens avec les communautés internationales, à soutenir les victimes de crises et à encourager des initiatives éducatives et de sensibilisation sur les questions de solidarité et de justice.

À la suite du long partenariat constructif avec la Commune d'Oued Essafa, la Commune établira, à partir de 2026, en collaboration avec Brulocalis, un nouveau partenariat de coopération (dans la limite des crédits consacrés par la coopération au développement à ce programme) avec une Commune en République Démocratique du Congo pour soutenir et accompagner la structuration des services d'État civil et de population en privilégiant des actions participatives, inclusives, durables et transparentes, et en intégrant systématiquement la question de l'égalité des genres et la protection de l'environnement. Ce partenariat permettra de partager l'expertise éveroise en matière de gestion administrative et de renforcer les capacités locales, contribuant ainsi à l'amélioration des services publics dans la région partenaire. Il inclura les populations tant à Evere que sur place dans le partenariat.

Dans le courant de la législature, la Commune étudiera la possibilité d'établir un jumelage symbolique avec une municipalité en Palestine pour exprimer la solidarité internationale et soutenir les initiatives locales en faveur de la paix et des droits humains. Ce jumelage favorisera les échanges culturels et la coopération sur des projets communs, renforçant ainsi les liens entre les communautés et l'engagement envers la justice mondiale. Ce projet visera à promouvoir le dialogue entre les peuples, la paix, la lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie, la solidarité indéfectible envers les populations civiles victimes des guerres, de la colonisation et de l'apartheid par la compréhension mutuelle et le soutien aux personnes et associations qui promeuvent la paix et le dialogue interculturel.

Evere continuera à organiser et soutenir des opérations de solidarité en faveur des victimes de catastrophes, tant en Belgique qu'en Europe et à l'échelle mondiale, en partenariat avec des organisations humanitaires, pour fournir une aide d'urgence, recueillir des fonds et coordonner des actions de soutien adaptées aux besoins des victimes.

Les espaces publics qui évoquent la lutte contre le fascisme, contre le racisme, en faveur de l'égalité des genres et en faveur de la démocratie, comme la Place Allende, la Salle Simone de Beauvoir, le Parc Mandela, la Place de la Paix, etc. sont des témoins de l'engagement d'Evere dans la solidarité. En mettant en lumière ces lieux emblématiques, la Commune renforcera leur rôle dans l'éducation permanente et la sensibilisation des citoyens aux valeurs de solidarité, de tolérance et de justice dès le plus jeune âge. La Commune continuera à mettre en avant des figures comme celles-là en portant une attention sur la féminisation et la décolonisation de l'espace public.

Evere continuera son pacte d'amitié avec la Commune de Visan (France) dans une optique d'échange culturel et en matière d'enseignement et en créera un nouveau avec une nouvelle ville européenne dans le courant de cette législature. Les axes mis en avant seront le développement durable et la démocratie. Des partenariats entre écoles seront créés pour mettre en lien des élèves des villes amies et développer le sens citoyen et européen.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

La Commune d'Evere met un point d'honneur à promouvoir le bien-être animal, en mettant en œuvre une série d'initiatives et de projets visant à assurer la sécurité, la santé et le respect des animaux de compagnie et des animaux errants.

Pour continuer à être reconnue comme une commune respectueuse des animaux, Evere s'engage à maintenir les pratiques qui lui ont valu le label « Commune amie des animaux ».

Pour garantir l'accès aux soins vétérinaires pour tous, la Commune s'engage à pérenniser le système de vétochèques en élargissant les critères d'éligibilité. Elle collaborera avec les vétérinaires pour offrir des tarifs préférentiels et des soins de qualité aux bénéficiaires des vétochèques. Une large campagne d'information sera mise en place pour informer les citoyens sur l'existence et les avantages des vétochèques.

Pour sensibiliser la population et prévenir les problèmes liés aux animaux, la Commune proposera des conférences régulières sur des sujets tels que le bien-être animal, la responsabilité des propriétaires et les soins aux animaux. Des campagnes de sensibilisation et communication seront organisées concernant les bonnes pratiques en matière de détention et de soins aux animaux. Du matériel éducatif et informatif sera distribué dans les écoles et les lieux publics.

En vue de maintenir la propreté de la Commune, la Commune mettra en œuvre des mesures strictes pour lutter contre les déjections canines. Ceci inclura des amendes dissuasives et une surveillance accrue des espaces publics.

Le bien-être animal passe aussi par des espaces adaptés aux besoins des animaux de compagnie, notamment des chiens. Plusieurs aires de liberté sans laisse existent déjà sur le territoire communal et sont appréciés par les propriétaires. Dans une volonté d'amélioration continue, la Commune y installera des poubelles spécifiques pour les déjections canines, afin de garantir la propreté et le respect de ces lieux partagés. Par ailleurs, la Commune restera attentive aux opportunités d'aménager de nouveaux espaces de ce type, en fonction des besoins exprimés, des contraintes urbanistiques et des possibilités d'intégration dans l'espace public. L'objectif est de répondre aux besoins des animaux tout en assurant une cohabitation harmonieuse avec l'ensemble des usagers de l'espace public.

EVERE

3. LE TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

MOBILITE

Evere bénéficie d'un réseau de transport en commun qui peut être encore mieux développé (STIB, SNCB et De Lijn). La situation de transport en commun à Evere semble bonne sur papier mais doit être améliorée pour désencombrer les routes aux heures de pointe et offrir une alternative de mobilité en commun à toute heure vers les différents quartiers de la capitale et de la périphérie. La nécessité du métro pour les quartiers du nord de Bruxelles, dont Evere, a été démontrée à plusieurs reprises mais peine à se concrétiser. Evere a besoin du métro 3 pour pouvoir faire sa transition et créer un renouveau de mobilité. La Commune réaffirme son soutien plein et entier au projet de métro 3 tel que développé par la STIB et BELIRIS. Evere a besoin du métro pour qu'elle ne soit plus une commune de transit. Ce projet permettra d'envisager l'avenir à long terme pour Evere. Sans cette alternative de grand volume, il est inconcevable pour Evere de diminuer drastiquement la place de la voiture dans l'espace public.

Mais la concrétisation du métro 3 ne se fera pas rapidement. Il faut dès lors prévoir la mobilité pour les 10 prochaines années et répondre aux besoins d'aujourd'hui. La Commune continuera à travailler avec la STIB et la SNCB pour renforcer l'offre et la fréquence dans ses quartiers. La Commune continuera de travailler avec la SNCB pour renforcer l'attractivité de ses gares notamment en exigeant l'accessibilité PMR de la gare d'Evere, la rénovation et sécurisation de ses quais, l'amélioration de l'intermodalité notamment par l'installation de stationnements pour les vélos et l'accessibilité des quais pour les vélos. La Commune plaidera également pour une meilleure connexion d'Evere au réseau de transport en commun STIB et une augmentation de la vitesse commerciale des bus.

Evere dispose de plusieurs stations de voitures partagées Cambio, offrant aux résidents une alternative pratique à la possession d'une voiture. Ces véhicules partagés sont répartis stratégiquement à travers la Commune, facilitant leur accès pour les utilisateurs. De nouveaux points pour véhicules partagés seront créés et la Commune insistera aussi sur l'électrification du parc de véhicules Cambio.

Pour réguler l'usage des trottinettes électriques et éviter leur dépôt anarchique, Evere a été parmi les premières communes belges à mettre en place plusieurs dropzones spécifiques. Ces zones désignées permettent un stationnement ordonné des trottinettes, réduisant ainsi le désordre urbain et les problèmes de sécurité. Les dropzones contribuent à maintenir les trottoirs et les espaces publics dégagés et propres, évitant ainsi les encombrements et les obstacles pour les piétons. En garantissant que les trottinettes soient garées dans des endroits désignés, les dropzones minimisent les risques de chutes et d'accidents liés aux trottinettes abandonnées n'importe où. Les dropzones bien localisées facilitent la localisation et l'accès aux trottinettes pour les utilisateurs, optimisant ainsi leur usage. Il faudra continuer de travailler avec la Région pour réguler le marché et avec les opérateurs pour sanctuariser et rétrécir les dropzones. A défaut de cela, la Commune n'hésitera pas à sanctionner les opérateurs, à réquisitionner les trottinettes mal stationnées et à veiller à ce que ces opérateurs prennent leurs responsabilités pour maintenir les dropzones en état et bien rangées.

L'état des voiries à Evere est une préoccupation constante pour l'administration communale, qui s'efforce de maintenir et de moderniser les routes pour assurer la sécurité et le confort des usagers. Actuellement, plusieurs projets de réfection des voiries sont en cours ou prévus, avec une attention particulière à la réparation rapide des nids-de-poule et des fissures, afin de prévenir les accidents et d'assurer une surface de roulement lisse. La Commune investira dans la modernisation des infrastructures routières, via l'installation de nouvelles pistes cyclables, l'amélioration des trottoirs, la mise à jour des systèmes de drainage, de revêtements partiellement perméables, des noues d'infiltration et la végétalisation de l'espace public pour éviter les inondations et lutter contre les îlots de chaleur (voir plus loin).

La politique de tarification du stationnement à Evere est conçue pour être abordable et équitable, avec des tarifs généralement moins élevés que dans d'autres Communes de Bruxelles, dans le cadre de l'ordonnance régionale. La Commune étendra la zone verte aux quartiers situés en limite des communes voisines, afin d'assurer une rotation suffisante des véhicules et de prioriser le stationnement pour les Éverois et Éveroises. La Commune ne prévoit pas de modifications tarifaires significatives dans les années à venir tout en optimisant les recettes liées au stationnement via la possibilité de payer par carte bancaire, par sms, par payconiq ou autre application sur son smartphone. La Commune travaillera avec Parking Brussels pour diminuer les coûts opérationnels du contrôle du stationnement et diminuer le nombre de contrevenants irrécouvrables.

Dans les zones de stationnement payantes, en maintenant des tarifs de stationnement plus bas dans les zones commerçantes, Evere soutient l'activité économique locale en facilitant l'accès aux commerces. La Commune veut également maintenir la possibilité pour les riverains des zones commerçantes de s'y garer de 18h à 9h sans devoir payer le stationnement. En concertation avec Parking Brussels, la commune étudiera la faisabilité technique, légale et budgétaire de l'installation de bornes de stationnement intelligentes, offrant une période de gratuité dans les zones commerçantes.

La présence croissante de camionnettes et de camions dans nos rues représente un défi en matière de mobilité et de qualité de vie. Afin de préserver l'espace public et d'éviter une occupation anarchique du stationnement, la Commune mettra en place, sur certains parkings, des dispositifs empêchant l'accès aux véhicules de grande taille. Parallèlement, nous veillerons à créer ou à étendre des zones de stationnement spécifiquement destinées aux camionnettes et camions, permettant de répondre aux besoins logistiques tout en garantissant une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers de l'espace public.

L'électrification du parc automobile amène des défis qu'il faut relever en terme de bornes de rechargement et de politique urbanistique cohérente sur les bornes privées. La Commune identifiera les zones à forte demande pour l'installation de bornes de recharge et collaborera avec des partenaires publics et privés pour les installer dans les zones commerciales et résidentielles et permettre à chaque Everois de trouver une borne à moins de 50 mètres de son domicile d'ici 5 ans. La Commune attend de la Région qu'elle soit un partenaire important dans cette stratégie, elle veillera également à une fiscalité juste sur ces dispositifs en voirie.

La priorité de la Commune restera toujours la sécurité des usagers faibles. C'est la raison pour laquelle les premiers investissements seront consacrés à l'accessibilité PMR de nos voiries et espaces publics ainsi qu'à la qualité de nos trottoirs et traversées piétonnes. La priorité sera également mise sur la sécurisation des cyclistes surtout au niveau de différents points noirs identifiés avec les usagers cyclistes au quotidien. La Commune continuera à faire des aménagements cyclables qui protègent les usagers des deux roues et des trottoirs qui protègent les piétons. Actuellement, Evere dispose d'un réseau de pistes cyclables et de voies piétonnes, mais celui-ci reste perfectible en termes de sécurité et de maillage.

Pour assurer la sécurité des piétons, en particulier aux abords des écoles, des lieux publics et des passages pour piétons, la Commune prévoit d'installer des ralentisseurs, des passages piétons surélevés et des barrières de sécurité aux abords des écoles où ce n'est pas encore fait. La Commune améliorera également la signalisation et l'éclairage autour des lieux publics pour protéger les piétons. Elle veillera également à la visibilité et à l'entretien des passages pour piétons avec un marquage clair, bien entretenu et bien éclairé.

La Commune améliorera la signalisation, l'éclairage et la séparation physique des pistes cyclables existantes pour assurer la sécurité des cyclistes. Un programme d'entretien régulier sera mis en place pour maintenir les pistes cyclables en bon état.

La Commune continuera à investir en priorité pour la sécurité des piétons et cyclistes. Les abords des écoles seront évidemment des priorités. La formation et la sensibilisation des jeunes aux bonnes pratiques de mobilité sont également des priorités pour préparer les citoyens de demain. La Commune sensibilisera aux bonnes pratiques de mobilité et à la sécurité routière dès le plus jeune âge. Des cours de préparation au brevet piéton (2e primaire) et au brevet vélo (5e primaire) seront intégrés dans le programme scolaire de toutes les écoles communales. Des ateliers pratiques et des sessions de formation avec des professionnels de la sécurité routière seront organisés. Les élèves ayant suivi avec succès les programmes de formation recevront des brevets.

TRAVAUX PUBLICS / URBANISME

La croissance démographique et l'urbanisation exigent des politiques proactives et durables pour assurer un cadre de vie agréable et fonctionnel pour tous les habitants. La gestion de l'espace public et des bâtiments publics joue un rôle crucial dans la qualité de vie des Everois. Les infrastructures doivent être bien entretenues, accessibles et répondre aux besoins diversifiés de la population. La rénovation des voiries, des trottoirs, et des bâtiments communaux, ainsi que la modernisation de l'éclairage public, sont des priorités pour garantir la sécurité et le confort de tous. L'aménagement du territoire doit favoriser la résilience environnementale, avec une végétalisation accrue des espaces publics et la création d'infrastructures inclusives et durables où tout le monde a sa place.

La Commune s'engage à définir et prioriser les rénovations de voiries sur un horizon à moyen terme. Un plan de rénovation des voiries sera élaboré sur 10 ans pour identifier les priorités en fonction de l'état actuel des rues, de leur usage et de la sécurité qu'elles offrent. La Commune ne rénovera pas ses voiries dans une idéologie en faveur de l'un ou l'autre mode de déplacement, elle le fera à l'écoute des citoyens pour répondre au mieux à leurs besoins tout en étant connectée aux réalités de la ville d'aujourd'hui. Une place suffisante sera réservée aux modes de déplacements actifs (piétons, cyclistes) sans diminuer drastiquement les possibilités de stationnement en voirie tant dans les zones commerciales que résidentielles. Notre objectif reste aussi de fluidifier le déplacement du transport en commun et de faciliter l'intermodalité. Chaque réaménagement sera soumis au préalable à l'avis des riverains pour minimiser les désagréments et prendre en compte l'ensemble des désidératas de ceux-ci.

Une attention sera portée au futur réaménagement par la Région de la rue Colonel Bourg. La Commune envisagera de revoir l'avenue de l'Optimisme, la rue de Genève, les abords de la zone Evere Shopping, les abords de la gare d'Evere et de la rue Kurth, la rue De Brandt, les abords de la maison communale, la rue de Paris, la rue Plaine d'Aviation et la rue Van Perck et toutes les voiries qui le nécessiteraient.

La Commune garantira des marquages routiers de haute qualité et durables avec une vision planifiée. Un système de suivi sera mis en place via notre service de maintenance pour intervenir rapidement en cas de marquages effacés ou détériorés.

Pour améliorer la réactivité face aux dégradations en voirie, la Commune promouvra l'utilisation de l'application FixMyStreet. Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour faire connaître cette application aux citoyens. La Commune s'engage également à réduire les délais de réaction pour les réparations signalées via FixMyStreet en fonction du degré de complexité de la réponse.

Afin de diminuer la consommation d'énergie et d'améliorer la sécurité, la Commune, avec Sibelga, prévoit de passer progressivement à un éclairage public 100% LED d'ici 2030. Ce changement permettra de réduire la consommation énergétique et d'offrir un éclairage plus efficace et sécurisant. La Commune testera également l'éclairage adaptatif en fonction de la fréquentation là où c'est possible. Elle continuera à exiger le renouvellement complet de l'éclairage public conformément à son plan lumière dans les voiries les plus anciennes pour privilégier un éclairage de qualité tant sur la voie carrossable que sur les trottoirs.

Pour assurer qu'ils soient sécurisés pour tous, la Commune élaborera une vision stratégique de rénovation des trottoirs afin de prioriser les zones nécessitant des interventions. L'objectif est de les rendre accessibles à tous, en priorité aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

La Commune mettra en place un plan de rénovation des bâtiments communaux pour améliorer leurs performances énergétiques et réduire la facture d'énergie de la Commune. Par ailleurs, une attention sera portée à la qualité d'accueil pour les publics et les agents communaux grâce à des rénovations adaptées à nos réalités d'aujourd'hui. Cela passera par la rénovation énergétique de nos écoles (isolation complète de l'enveloppe des bâtiments, installation de systèmes de ventilation mécanique), la rénovation des sanitaires dans les écoles (en commençant par l'école Clair Vivre),...

La Commune étudiera la possibilité de réviser les règlements communaux d'urbanisme pour simplifier les procédures et encourager les rénovations du bâti existant. La Commune plaidera pour une simplification des normes et des procédures au niveau régional, facilitant ainsi l'obtention des permis d'urbanisme pour les propriétaires occupant leur bien et pour la création d'équipements.

Pour rendre les procédures plus efficaces et transparentes, la Commune s'engagera à réduire les délais de traitement des demandes de permis d'urbanisme pour les propriétaires, pour les commerces locaux et pour les équipements. Une amélioration de la communication avec les demandeurs sera mise en place, pour expliquer clairement les procédures et les étapes nécessaires. Une permanence sera mise sur pied pour accompagner et conseiller tous les Everois dans leurs démarches relatives à une demande de permis d'urbanisme.

Avec l'augmentation des coûts énergétiques et les enjeux liés au réchauffement climatique, il y a lieu de soutenir l'amélioration énergétique des logements, tant pour les propriétaires que pour les locataires. C'est pourquoi la Commune poursuivra son partenariat avec le Réseau Habitat pour créer un réel service d'aide et de conseil en rénovation énergétique pour l'ensemble des Everois. Ce service proposera des conseils personnalisés aux propriétaires souhaitant améliorer la performance énergétique de leur bien, avec un accompagnement dans les demandes de primes et subventions. De plus, la Commune fournira un soutien aux locataires pour réduire leur facture énergétique, incluant des conseils pratiques et des solutions simples pour économiser l'énergie au quotidien.

ESPACES VERTS

Les espaces verts d'Evere sont le cœur battant de la Commune, offrant aux citoyens des lieux de détente, de sport, de loisir et de contact avec la nature. Ils permettent également de retrouver de la liberté avec son animal de compagnie ou de se détendre au contact de la vie animale sauvage urbaine. Avec une superficie d'environ 5 km², Evere a su préserver et développer des parcs, jardins et plaines de jeux qui enrichissent le cadre de vie urbain. Aujourd'hui, environ la moitié du territoire communal est considérée comme végétalisée. L'engagement est de continuer à valoriser et à améliorer ces espaces pour répondre aux besoins des habitants et faire d'Evere un exemple d'équilibre entre ville et végétal. En outre, ces espaces contribuent à la biodiversité urbaine, à la qualité de l'air et à la résilience climatique.

La Commune d'Evere s'engage à renforcer et à développer ses espaces verts. Elle veut créer des environnements accueillants et sûrs où chacun, quel que soit son âge, puisse profiter de la nature en plein cœur de la ville. Le besoin fondamental de chaque Everois de vivre dans un environnement verdoyant continuera d'être intégré au cœur des politiques urbanistiques. La commune s'engage, dans la mesure de ses moyens, à protéger et développer les espaces verts, et à intégrer cette priorité dans toute démarche d'aménagement du territoire.

La promotion de la biodiversité sera renforcée en intégrant des plantations adaptées au changement climatique. La réflexion pour renforcer le maillage végétal sera continuée. A la suite de l'étude visant à renforcer la végétalisation de divers axes d'Evere, la Commune réalisera des réaménagements permettant de planter plus d'arbres et d'arbustes dans les rues, ceux-ci apporteront de l'ombre en été et renforceront la biodiversité. Ces réaménagements devront aussi renforcer le maillage d'eau permettant l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol plutôt que de la renvoyer des rigoles aux égouts. Cette infiltration diminuera les risques d'inondation et favorisera un meilleur cycle de l'eau. Cela passera par la création de noues d'infiltration et de jardins de pluie ou de revêtements perméables. Le Service plantations favorisera une taille des arbres permettant de l'ombre dans nos rues en été. La végétalisation de l'espace public sera pensée pour garder un équilibre dans l'espace public qui permettra d'avoir des trottoirs accessibles, des pistes cyclables sécurisées et du stationnement en suffisance.

La Commune investira dans la végétalisation des cours d'école afin de les rendre plus agréables, plus arborées, plus fraîches et de débétonner les intérieurs d'îlots. Les cours de récréation doivent être réaménagées pour offrir des espaces de jeux et de détente plus agréables, plus ludiques, plus inclusifs et plus végétalisés. En s'inspirant du modèle de l'école Clair Vivre, la Commune procédera à la rénovation des espaces de jeux en augmentant leur végétalisation et leur perméabilité. Evere créera des aires de jeux et de détente mieux adaptées, afin d'offrir aux enfants des environnements extérieurs stimulants et sereins.

Dans les parcs, dans les espaces verts et sur les places, la Commune souhaite offrir des espaces de jeux attractifs, sécurisés et inclusifs pour les enfants de tous les âges, en ce compris les petits enfants mais aussi les adolescents et les jeunes adultes. L'objectif est de continuer à moderniser et à sécuriser les espaces de jeux et les infrastructures sportives pour les rendre plus attrayants, sûrs et accessibles à tous les enfants et jeunes de la Commune. La Commune poursuivra le plan de rénovation des plaines de jeux existantes. Elle élaborera un calendrier de rénovation en fonction de l'état des équipements et de la fréquentation des lieux. Les priorités seront données aux espaces les plus dégradés et les plus utilisés. Pour toutes les rénovations, elle veillera à utiliser des matériaux écologiques et durables afin de minimiser l'impact environnemental et de garantir la longévité des installations. De nouvelles plaines de jeux seront créées avec des équipements inclusifs pour les enfants porteurs de handicap. Une attention sera portée sur l'accès à des jeux pour les enfants de tous les âges en ce compris les enfants de 0 à 3 ans.

La Commune s'assurera que les infrastructures rénovées et les nouvelles infrastructures soient utilisables par les personnes (dont les enfants) à mobilité réduite, en respectant les normes d'accessibilité et en intégrant des équipements adaptés. La Commune veillera à créer des zones permettant la cohabitation d'activités pour différents âges, avec des aires de jeux pour enfants et des équipements de fitness en plein air pour adultes. Ces espaces intergénérationnels favoriseront l'inclusion et la convivialité. Une attention sera portée sur la minimisation des nuisances pour l'environnement direct des plaines de jeux, en permettant par exemple leur fermeture la soirée et la nuit, en étudiant leur implantation en fonction du quartier ou en veillant à un nettoyage régulier.

Faciliter l'accès à l'eau potable pour les enfants et les familles fréquentant les espaces de jeux est important. La Commune recensera les plaines de jeux les plus fréquentées et identifiera les emplacements stratégiques pour l'installation de fontaines à eau potable. Elle installera des fontaines d'eau potable modernes, hygiéniques et facilement accessibles. Celles-ci seront conçues pour être utilisées par des enfants de tout âge. Un programme d'entretien et de maintenance sera mis en place avec l'aide de Vivaqua pour assurer le bon fonctionnement et la propreté des fontaines. Ce programme comprendra des inspections régulières et des réparations rapides en cas de besoin. La Commune en profitera pour avoir une communication adéquate sur l'importance de l'hydratation et l'usage responsable des fontaines. Ces campagnes cibleront les enfants et leurs parents pour promouvoir une utilisation respectueuse des installations.

La Commune souhaite offrir un espace éducatif et ludique pour les enfants et les écoles, promouvoir l'agriculture urbaine et sensibiliser à l'importance de la nature. Elle identifiera un site approprié pour l'implantation d'une ferme pédagogique, en tenant compte de l'accessibilité et de l'espace disponible et en partenariat avec un partenaire associatif. Elle collaborera avec les écoles locales pour intégrer des visites et des activités pédagogiques au programme scolaire. Ces partenariats permettront aux enfants de découvrir l'agriculture urbaine et d'en apprendre sur la nature de manière interactive. Chaque zone sera conçue pour être à la fois éducative et ludique. L'objectif est de permettre des programmes éducatifs sur la culture des fruits et légumes, le soin des animaux, et les principes de l'agriculture urbaine et de l'alimentation en circuits courts. Le projet sera adapté aux différentes tranches d'âge et niveaux scolaires. Il encouragera la participation des habitants d'Evere dans les activités de la ferme. Ces activités veilleront à renforcer le lien communautaire et sensibiliser les résidents à l'importance de l'agriculture durable et raisonnée.

Par ailleurs, la Commune continuera à créer sur ses terrains des zones dédiées à des vergers ou jardins potagers didactique et citoyens.

RENOVATION URBAINE

Le Contrat de Quartier Durable Conscience représente un acquis majeur pour la revitalisation urbaine d'Evere, visant à améliorer la qualité de vie des habitants par des projets ambitieux et participatifs de rénovation et de développement. Ce programme, subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale, est axé sur la régénération des quartiers en difficulté, combinant des mesures sociales, économiques et environnementales pour créer des environnements plus sûrs, plus attractifs et plus durables.

À Evere, le Contrat de Quartier Durable Conscience a permis de lancer de nombreux projets visant à créer les infrastructures dont le quartier a besoin, à améliorer les espaces publics et à favoriser la cohésion sociale.

L'objectif est de maximiser les impacts positifs des projets initiés dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Conscience. Les prochaines années vont permettre la mise en œuvre des projets du contrat de quartier comme la création d'un espace multidisciplinaire sur le square de l'accueil, la création de logements, la création d'une crèche, la rénovation d'espaces publics, le renforcement de l'axe commercial et des projets culturels, citoyens et économiques.

Forte de cette expérience, la Commune aspire à étendre ces efforts au quartier Paix, situé dans le bas Evere, en obtenant, d'ici 2028 et en fonction des priorités régionales, un deuxième contrat de quartier pour cette zone afin de la revitaliser, de permettre à chacun de s'y sentir bien, de redonner du lustre à la place de la Paix et ses abords et de préparer sereinement l'arrivée du métro 3.

Pour y parvenir, la cellule Rénovation Urbaine s'engage à élaborer un dossier de candidature solide et convaincant dès 2026 afin d'obtenir le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette démarche sera accompagnée d'une consultation citoyenne active qui permettra de s'assurer que les besoins et aspirations des résidents du quartier Paix sont pris en compte.

Dans l'intention de préserver et valoriser le patrimoine culturel d'Evere, la Commune modernisera le musée et ses annexes afin de les transformer en un centre d'attraction culturel, social et éducatif. Une étude de faisabilité sera réalisée dans le cadre de la politique de rénovation urbaine pour identifier les besoins de rénovation et de modernisation. Les travaux nécessaires seront ensuite entrepris quant à l'amélioration de l'accessibilité, la sécurité et l'attrait du musée. En outre, la Commune développera des programmes éducatifs et des expositions temporaires pour attirer un public diversifié. L'annexe du musée sera rénovée et un petit établissement Horeca, dédié aux produits locaux et accueillant des activités citoyennes comme des cafés-poussettes, des ateliers découverte des microbrasseries, des ateliers de cuisine, etc., y sera implanté.

La Commune s'engage à restaurer ce monument historique afin de préserver l'héritage architectural et de maintenir l'intérêt touristique et culturel de ce lieu. Les travaux de restauration seront ensuite effectués en utilisant des techniques et des matériaux respectueux de l'authenticité historique du bâtiment. Enfin, la Commune développera des initiatives qui promouvront le moulin comme attraction touristique, incluant des visites guidées et des événements culturels.

LOGEMENT

Bien qu'étant la deuxième Commune bruxelloise avec la plus grande offre de logements sociaux sur son territoire, Evere fait face à une pénurie de logements abordables. Les prix de l'immobilier ont grimpé, rendant difficile l'accès au logement pour de nombreuses familles et jeunes actifs. Les loyers élevés contribuent à la précarité de certains ménages, qui peinent à trouver des logements adéquats à des prix raisonnables. Malgré les efforts de la Commune pour développer davantage de logements sociaux, il est toujours difficile de trouver un logement abordable à Evere. L'accès à la propriété n'est également pas évident pour les jeunes ménages.

La qualité du parc immobilier existant est également une préoccupation majeure. De nombreux bâtiments anciens nécessitent des rénovations pour répondre aux normes modernes de confort, d'efficacité énergétique et de durabilité. Et parmi les nouveaux logements construits, le manque de grands logements pour les familles est criant.

En outre, la diversité des besoins en logement est une réalité à laquelle Evere doit s'adapter. La population est composée de familles, de jeunes professionnels, de personnes âgées, et de personnes en situation de vulnérabilité, chacun ayant des exigences spécifiques en matière de logement. L'adaptation de l'offre à cette diversité est un enjeu crucial pour garantir la cohésion sociale et le bien-être de tous.

Face à ces défis, la Commune a déjà beaucoup agi les années précédentes. Au-delà de ça, elle s'engage à mettre en œuvre des politiques ambitieuses et inclusives en matière de logement. Cela inclut la rénovation des bâtiments publics existants, la promotion de la mixité sociale et la garantie de l'accès à des logements de qualité pour tous. L'objectif est de faire d'Evere une Commune où chacun peut trouver un logement adapté à ses besoins, dans un environnement sûr et accueillant.

En vue de moderniser et rendre les logements communaux plus durables et confortables, la Commune entreprendra un audit énergétique complet (PEB) de l'ensemble de son parc immobilier pour identifier les besoins en rénovation énergétique. À partir des résultats de cet audit, la Commune établira un plan

de rénovation énergétique détaillé, en définissant des priorités selon les urgences et les impacts sur la consommation énergétique. La Commune souhaite également optimiser la gestion des biens communaux et renforcer la collaboration avec l'Agence immobilière sociale Hector Denis, c'est pourquoi elle réalisera une évaluation approfondie de la possibilité de confier la gestion de son parc de logements de la Régie Foncière à l'A.I.S. Cette démarche s'accompagnera d'une consultation des parties prenantes et d'une étude d'impact pour garantir que toute décision soit prise dans le meilleur intérêt des résidents et de la Commune.

La Commune sera particulièrement vigilante face à l'augmentation des logements mis en location via des plateformes de type Airbnb. Si ces formules peuvent répondre à certains besoins ponctuels, leur développement incontrôlé risque de réduire l'offre de logements disponibles pour les Éverois et de créer des tensions sur le marché locatif. La Commune assurera un suivi rigoureux de ces pratiques et prendra, si nécessaire, les mesures adéquates pour préserver une offre locative accessible et adaptée aux besoins des habitants.

La Commune souhaite doubler le nombre actuel de logements d'urgence à destination d'Everois en situation sociale extrême ou d'insécurité quant à leur habitation. Ces biens et ces mises à disposition spécifiques sont gérés par le CPAS, en collaboration avec les services communaux et les sociétés de logements publics.

Evere ne peut se résigner à laisser des personnes en errance, sans abri ou mal logées dans des habitations dangereuses. La Commune continuera à mener des politiques volontaristes et s'engage à fournir des solutions de (re)logement de manière structurelle via les acteurs du logement public ou associatif. La Commune maintiendra des projets d'urbanisme transitoire tels que le projet Sorocité ou ArchiHumah, proposera des formations spécifiques à certaines équipes sociales afin d'accompagner ces publics fragilisés, développera des partenariats pour lutter contre la pauvreté silencieuse et contre l'isolement, et proposera des logements prioritaires pour des "sorties de rue". Une attention sera portée aux publics fragiles tels que les femmes victimes de violences intrafamiliales, conjugales ou de genre.

ECONOMIE / COMMERCE / MARCHÉS

La Commune d'Evere est fière de ses commerces qui sont des éléments vitaux de notre vie locale. Le marché d'Evere offre une grande variété de produits pour tous les besoins. La diversité de l'offre commerciale, avec des magasins, des restaurants et des services variés, fait d'Evere un endroit dynamique et accueillant pour faire ses courses et se détendre. L'objectif de la Commune est de renforcer et diversifier encore davantage cette offre, tout en soutenant les commerçants locaux et en dynamisant les quartiers commerçants. La Commune soutiendra l'implantation de petits commerces de détail (boucheries, boulangeries, pâtisseries, fleuristes, primeurs, etc.) et évaluera la possibilité de marchés saisonniers. Pour diversifier l'offre commerciale, la Commune investira dans la création de cellules commerciales dédiées aux magasins pop-up dans chaque noyau commerçant avec le concours de hub.brussels. Elle étudiera la possibilité d'offrir des conditions avantageuses pour les jeunes entrepreneurs et les projets innovants, encourageant ainsi l'émergence de nouvelles entreprises et dynamisant les zones commerçantes.

Pour dynamiser l'offre Horeca, la Commune encouragera l'installation de guinguettes estivales et de vendeurs ambulants tout au long de l'année. Elle créera un parcours gourmand et organisera un événement culinaire pour valoriser nos quartiers commerçants. Pour attirer plus de visiteurs, la Commune améliorera la Foire de printemps en organisant des actions festives supplémentaires, telles que des spectacles et des animations pour enfants. Elle veillera à attirer plus de forains et de stands variés pour enrichir l'offre de la foire, créant ainsi un événement incontournable pour les habitants.

Dans le cadre de ce développement, la Commune mettra en place un règlement-taxe spécifique à destination des marchands ambulants et des forains. L'objectif est de proposer une redevance aussi avantageuse que possible afin d'encourager un plus grand nombre de maraîchers et de forains à participer tant aux marchés hebdomadaires qu'à notre kermesse annuelle. Cette mesure vise à dynamiser l'activité commerciale locale, à renforcer l'attractivité de nos événements et à favoriser une offre diversifiée pour les habitants.

Pour promouvoir les quartiers commerçants, la Commune mettra en place des initiatives dans l'espace public, telles que des illuminations, des décorations et des événements thématiques. Elle mettra en place des événements ponctuels, comme des foires, des festivals et des marchés nocturnes, afin de soutenir le commerce local et attirer davantage de visiteurs. La Commune pérennisera son soutien aux associations de commerçants en leur fournissant des ressources et un appui logistique. Des partenariats entre la Commune et les associations seront développés pour organiser des événements et des campagnes de promotion, renforçant ainsi la cohésion et l'attractivité des zones commerçantes.

Pour garantir l'accès au cash à tous les citoyens, la Commune facilitera l'installation d'au moins un point de retrait d'argent accessible 24/7 dans chaque quartier d'Evere, comme cela a déjà été fait dans le haut Evere, sur la Chaussée de Louvain, près de Paduwa. Elle collaborera avec les institutions bancaires pour assurer la maintenance et la sécurité de ces points de retrait, garantissant ainsi un accès continu et sécurisé au cash pour tous.

Pour accompagner les entrepreneurs, la Commune étudiera la possibilité de mettre en place un guichet d'économie locale offrant des conseils, des formations et un accompagnement personnalisé pour les entrepreneurs éverois. La Commune travaillera avec hub.brussels et créera des partenariats avec des experts et des institutions financières pour faciliter le développement de projets locaux et soutenir l'économie locale.

Pour promouvoir une économie durable, la Commune soutiendra les projets d'économie circulaire visant à réduire les déchets et à réutiliser les ressources. Elle encouragera les initiatives de circuit court favorisant les produits locaux et les circuits de distribution réduits, contribuant ainsi à une économie plus respectueuse de l'environnement et bénéfique pour les producteurs locaux.

EMPLOI

Pour renforcer les compétences des citoyens et répondre aux besoins du marché du travail, la Commune encouragera l'installation de centres de formation à Evere. En collaborant avec des organismes de formation, la Commune veillera à ce que ces programmes soient accessibles et pertinents, préparant ainsi les habitants à des emplois de qualité.

Pour faciliter les rencontres entre employeurs locaux et chercheurs d'emploi, la Commune transformera les job days en une véritable bourse à l'emploi. Ces événements seront structurés de manière à maximiser les opportunités d'embauche, incluant des ateliers de préparation, des sessions de réseautage et des entretiens sur place. En offrant un cadre organisé et dynamique, la Commune créera des opportunités concrètes d'embauche et aidera les entreprises à découvrir les talents disponibles à Evere.

Afin de garantir que tous les Everois aient accès à l'emploi, la Commune renforcera les formations en langue française et néerlandaise. Elle soutiendra le développement des programmes de formation linguistique accessibles et flexibles, adaptés aux besoins des chercheurs d'emploi de tous les âges et de tous les niveaux. En collaboration avec des partenaires éducatifs, la Commune accueillera des

opérateurs proposant des cours intensifs et des ateliers pratiques, visant à améliorer les compétences linguistiques et à accroître l'employabilité des participants.

CLIMAT / DEVELOPPEMENT DURABLE / ENERGIE

La politique de développement durable à Evere repose sur une vision inclusive, solidaire et ouverte. Elle place la justice sociale et la préservation de l'environnement au cœur de ses actions. La Commune s'engage à promouvoir des pratiques qui favorisent la transition énergétique, améliorent la qualité de vie des citoyens et préservent notre environnement pour les générations futures. Cette politique intègre des initiatives ambitieuses afin de réduire notre empreinte carbone, augmenter la végétalisation et promouvoir l'efficacité énergétique, tout en veillant à ce que les bénéfices de ces mesures profitent à tous les Everois.

La Commune s'engage à finaliser et concrétiser les mesures définies dans le Plan d'action climat énergie. Ce plan inclut des actions spécifiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atténuer le réchauffement climatique et prendre des mesures d'adaptation au changement climatique en cours.

La Commune développera un service dédié au conseil et à l'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements. Ce service aidera les résidents à comprendre les démarches et les opportunités disponibles pour améliorer l'efficacité énergétique de leur habitation, réduisant ainsi leur consommation d'énergie et leurs factures.

Evere continuera à végétaliser l'espace public en plantant davantage d'arbres et en créant des parterres fleuris. Ces actions amélioreront la qualité de l'air, enrichiront la biodiversité et offriront des espaces plus agréables pour les citoyens. Cela passera par la végétalisation des cours d'école en suivant l'exemple de l'école Clair Vivre. En transformant ces espaces en environnements plus végétalisés, la Commune favorisera non seulement la biodiversité, la lutte contre la chaleur, la perméabilité des sols, mais aussi le bien-être des élèves et du personnel éducatif.

Evere continuera à équiper ses bâtiments publics de panneaux photovoltaïques. Cette initiative permettra de produire de l'électricité renouvelable sur place, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles et diminuant les coûts énergétiques des bâtiments communaux. La Commune étudiera les potentiels de couverture de certains parkings publics par des panneaux photovoltaïques. Cela permettra de réduire la facture d'énergie de la Commune ou d'alimenter des réseaux de communauté d'énergie.

Evere mettra en place un plan d'isolation et de rénovation des bâtiments publics pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2040. Ce plan inclura des améliorations dans l'isolation thermique, la modernisation des systèmes de chauffage et la réduction de la consommation énergétique.

La commune d'Evere informera les citoyens sur la création de communautés d'énergie locales, un concept visant à impliquer les citoyens dans la production et la consommation locale d'énergie renouvelable électrique. Evere explorera également l'implémentation de réseaux de chaleur urbains et de solutions de stockage thermique à l'échelle d'un quartier. Ces initiatives visent à optimiser la distribution d'énergie, à améliorer l'efficacité et favoriser l'autonomie énergétique (éviter les combustibles fossiles comme le gaz), mais aussi à réduire l'empreinte carbone à l'échelle locale sur le territoire communal (objectif Plan Action Climat Evere - PACE : -47% d'émissions de CO2 en 2030).

NUMERIQUE / IT

La politique Smart City d'Evere reflète une vision progressive et inclusive du numérique, centrée sur l'égalité d'accès à internet et la justice sociale dans le monde numérique. La Commune favorisera la mise en place de campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur les enjeux numériques, y compris la lutte contre la dépendance aux écrans et le cyberharcèlement. Ces campagnes viseront à promouvoir une utilisation saine et responsable des technologies numériques et à protéger les jeunes et les plus vulnérables des dangers potentiels du monde en ligne.

La Commune soutiendra les Espaces Publics Numériques (EPN) en créant davantage de lieux d'accueil dans différents quartiers de la Commune. Il y a déjà deux permanences dans le haut et dans le bas ; une troisième sera ajoutée. Ces espaces offriront des formations et des ressources qui aideront les résidents à acquérir des compétences numériques essentielles et à naviguer dans le monde numérique avec confiance.

La Commune soutiendra le développement du projet de musée des technologies de l'Entrela' pour familiariser le public aux technologies. Ce musée servira de centre d'apprentissage interactif, permettant aux visiteurs de découvrir les évolutions technologiques et mieux comprendre leur impact sur la société.

L'administration communale soutiendra la formation continue de son personnel sur les questions IT. Cette initiative garantira que les employés communaux soient bien équipés pour gérer les outils numériques et fournir des services de qualité aux citoyens.

L'utilisation des démarches numériques pour l'accès aux procédures administratives sera réfléchi de manière globale permettant ainsi aux citoyens de suivre un chemin numérique pour toute demande initialement physique. Cela simplifiera les processus et améliorera l'efficacité des services administratifs. En parallèle, la Commune accorde une grande importance à l'accessibilité des personnes en fracture numérique ou ne souhaitant pas utiliser les outils numériques. C'est pourquoi, elle souhaite maintenir et garantir l'accès universel au service public par des guichets physiques.

Evere garantira l'accès de tous au numérique en développant des sites accessibles en "Facile à Lire et à Comprendre (FALC)". Cette mesure vise à rendre les informations en ligne accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture ou de compréhension, favorisant ainsi une inclusion numérique plus large.

Enfin, l'accès à un wifi public au sein des bâtiments publics sera garanti. Cette initiative permettra aux citoyens d'utiliser Internet gratuitement lorsqu'ils se rendent dans les lieux publics, facilitant ainsi l'accès aux services en ligne et la connectivité pour tous.

EVERE SE DÉCIDE AVEC VOUS, POUR VOUS !